# Rapport d'activités

# 2022

Assemblée générale du 23 juin 2023

# L'édito

**Mieux comprendre pour bien changer**

Le 50e anniversaire de l'AUAT en 2022 a été l'occasion de partager un constat : nous avons accompagné 50 années de changements. En témoignent l'élargissement constant de nos objets d'études et de notre périmètre géographique d'intervention : les enjeux des territoires ont progressivement évolué, tout comme les modes de penser et de réaliser l'aménagement. Une rupture s'est opérée depuis 2020 : l'empilement des crises est devenu une nouvelle normalité face à laquelle les choix sont plus difficiles. Cet enjeu a d'ailleurs été au cœur de la rencontre nationale des agences d'urbanisme organisée à Toulouse.

En tant qu'agence d'urbanisme, nous répondons présent face à cette situation. L'expertise et les savoir-faire de l'équipe AUAT sont mobilisés au service des élus et techniciens de nos collectivités membres. Comprendre pour savoir pourquoi il faut changer est une nécessité, afin d'orienter l'action publique. Nos missions d'observation sont une des clés pour y parvenir.

Pour autant, on ne peut pas préparer l'avenir avec les méthodes du passé. La résilience doit être poussée à son maximum en inventant de nouveaux modes de compréhension des tendances à l'œuvre, mais aussi des nouveaux modes de faire. Les ruptures qu'imposent les trajectoires zéro artificialisation et émission nettes nous l'imposent. Il nous appartient, en tant qu'acteurs des territoires, d'associer largement toutes celles et ceux qui peuvent imaginer des avenirs souhaitables. En 2023, créons ensemble les conditions d'une nouvelle intelligence territoriale pour celles et ceux qui vivent cette accélération des changements, au quotidien.

**Annette Laigneau**, présidente
**Yann Cabrol**, directeur général

# Sommaire

## L'AGENCE


Chiffres clés 4
Gouvernance 6
Vie de l'association 9
Vie de l'agence 10
Événements 12
Organigramme 16
Publications 17


## NOS RÉALISATIONS


1 Éclairer les **trajectoires territoriales** et les transformations urbaines 23

2 Proposer des solutions d'**adaptation climatique** et agir pour des territoires décarbonés 37

3 Intégrer la diversité des habitants et de leurs **modes de vie** dans la définition des projets 49

4 Susciter les **coopérations** et promouvoir les complémentarités territoriales 59

5 Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un **développement désirable** 65

# Chiffres clés 2022

## L'équipe

**80** salariés

**11** recrutements en 2022

**71** CDI
**8** CDD
**1** CIFRE

**2e place** au challenge Allons-Y À Vélo

**49%** hommes
**51%** femmes

**100 %** Indice égalité femmes-hommes

## Notre visibilité

**370 000** visites sur le site internet

**4 200** vues de nos vidéos

**3 233** abonnés à l'infolettre

**2 664** abonnés sur LinkedIn

## L'activité

**78** membres

**89** projets communaux et intercommunaux

**4** PLU-i

**2** plans de mobilité

**8** missions de conseil en architecture

**5** SCoT

**3** PLH

**3** projets de territoire

**2** missions en prospective

**18** séminaires et ateliers avec les élus sur le terrain

**6** présentations en conférence des maires

**3** MasterClass

**10** conférences (observatoires, présentations études…)

**720** inscrits au total à nos événements internes

**45** bases de données actualisées

**22** publications (revue *BelvedeR*, infographies, publications thématiques)

# Gouvernance au 1er avril 2023

## Le conseil d'administration

**Présidente**
Annette LAIGNEAU

**Vice-présidents**
Carole DELGA
Michel ROUGÉ
Dominique SANGAY

**Trésorier**
Joseph CARLES

### État
Monsieur le préfet
de la Haute-Garonne
assiste de plein droit
aux séances du CA.

**Patrick BERG**
Directeur de la DREAL

**Yves SCHENFEIGEL**
Directeur de la DDT31

**Caroline JAMET**
Directrice régionale
de l'Insee Occitanie

**Hugues PERRIN**
Directeur régional
des finances publiques

**Nicolas HESSE**
Secrétaire général
aux affaires régionales

### Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Isabelle HARDY**
Vice-présidente

**Vincent GIBERT**
Vice-président

**Maryse VEZAT-BARONIA**
Vice-présidente

### Conseil régional Occitanie

**Carole DELGA**
Présidente ou son représentant

**Marc SZTULMAN**
Conseiller régional

### Personnes associées

**Julien RIGOLE-MONTAGUT**
représentant la CCI de Toulouse

**Michael TOPLIS**
Président de l'Université fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées

### SMEAT

**Jean-Luc MOUDENC**
Vice-président

### Toulouse Métropole

**Olivier ARSAC**
Conseiller métropolitain

**Joseph CARLES**
Vice-président

**Didier CASTERA**
Conseiller métropolitain

**François CHOLLET**
Vice-président

**Gaëtan COGNARD**
Conseiller métropolitain

**Dominique FAURE**
Conseillère métropolitaine

**Annette LAIGNEAU**
Vice-présidente

**Jean-Michel LATTES**
Vice-président

**Frédéric LEMAGNER**
Conseiller métropolitain

**Jean-François PORTARIEU**
Conseiller métropolitain

**Michel ROUGÉ**
Conseiller métropolitain

**Ida RUSSO**
Conseillère métropolitaine

**Bertrand SERP**
Vice-président

### Communauté d'agglomération du Sicoval

**Dominique SANGAY**
Vice-présidente

### Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain

**Étienne CARDEILHAC-PUGENS**
Vice-président

### Tisséo-SMTC

**Nina OCHOA**
représentant le président de TISSÉO

### Représentants des communes membres

**Béatrice URSULE**
Adjointe au maire de Castelginest

**Dominique FOUCHIER**
Maire de Tournefeuille

**Fabrice BAUDEAU**
Adjoint au maire de Labège

**Philippe GUYOT**
Maire de Plaisance-du-Touch

### Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

**Olivier DAMEZ**
Vice-président

### Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes

**Thomas FROMENTIN**
Président

# Les membres de l'AUAT

**L'État représenté par :**

- le préfet de région et le préfet de la Haute-Garonne
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne
- la directrice régionale de l'Insee
- le secrétaire général pour les affaires régionales
- le directeur régional des finances publiques

**Les collectivités publiques membres de droit :**

- Toulouse Métropole
- la Communauté d'agglomération du Sicoval
- la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain
- le département de la Haute-Garonne
- la région Occitanie
- le Syndicat mixte d'études en vue de la révision du SCoT de l'agglomération toulousaine (SMEAT)
- le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine (Tisséo Collectivités)

**Les établissements publics de coopération intercommunale ou leurs groupements :**

- la Communauté d'agglomération de l'Albigeois
- la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes
- la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- la Communauté de communes du Pays de Tarascon
- la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées
- le Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine (SITPRT)
- SCoT du Grand Albigeois
- SCoT de Gascogne
- SCoT de la Vallée de l'Ariège

**Les personnes associées :**

- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Association du Dialogue métropolitain de Toulouse
- Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne
- CCAS de la ville de Toulouse
- Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse
- Communauté d'universités et d'établissements de Toulouse
- Établissement public foncier d'Occitanie
- Établissement public foncier local du Grand Toulouse
- ObserveR
- Oppidea
- Otie
- Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées

**Les 47 communes adhérentes :**

Aucamville
Aussonne
Auzeville-Tolosane
Balma
Baziège
Beauzelle
Blagnac
Brax
Bruguières
Castanet-Tolosan
Castelginest
Colomiers
Cornebarrieu
Cugnaux
Drémil-Lafage
Escalquens
Fenouillet
Flourens
Fonbeauzard
Gagnac-sur-Garonne
Gratentour
Labège
Lamasquère
Launaguet
Léguevin
Lespinasse
Lévignac
Mervilla
Mondonville
Montrabé
Mons
Pibrac
Pin-Balma
Plaisance-du-Touch
Portet-sur-Garonne
Quint-Fonsegrives
Ramonville-Saint-Agne
Saint-Alban
Saint-Jean
Saint-Orens-de-Gameville
Seilh
Toulouse
Tournefeuille
L'Union
Vieille-Toulouse
Vigoulet-Auzil
Villeneuve-Tolosane

# Les autres partenaires de l'AUAT

- Action Logement 31
- ADIL 31
- Agence d'attractivité de Toulouse Métropole
- Agence régionale de santé
- AMO Occitanie
- APUMP Occitanie
- AREC Occitanie
- A'U
- AURCA
- Banque de France
- Banque des Territoires
- CAUE d'Occitanie
- CEREMA
- CESER
- Chambre d'agriculture
- Chambre de métiers et de l'artisanat
- Chambre des notaires
- CODEV
- Enedis
- EUROPOLIA
- FNAIM 31
- FPI Toulouse Occitanie
- GRDF
- IFERISS
- IGN
- Pôle emploi
- RTE
- SAFER
- SMEAG
- SNCF
- Toulouse Métropole Habitat
- Université Toulouse-I-Capitole
- Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Université Toulouse-III-Paul-Sabatier
- URSSAF de la Haute-Garonne

## Territoire d'intervention de l'AUAT

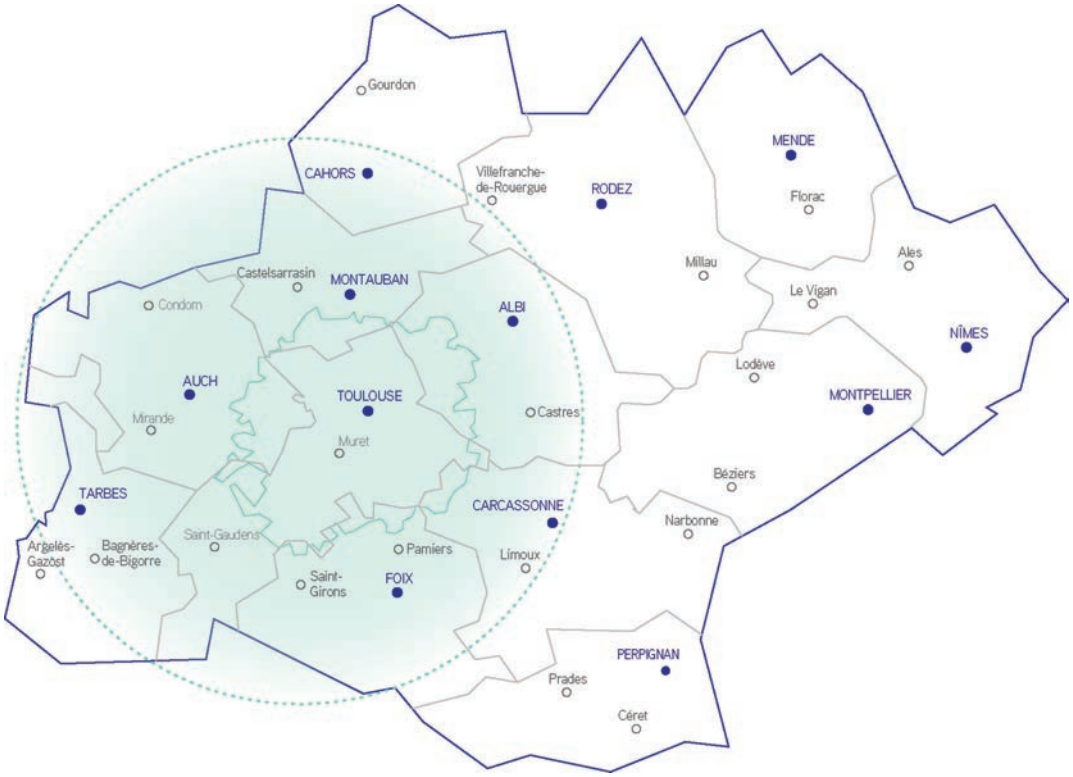


## Modes d'intervention au service des projets publics

L'accompagnement technique et méthodologique sur mesure proposé par l'agence s'appuie sur un travail transversal d'étude et d'analyse, d'animation et d'élaboration de projets complexes avec les collectivités locales.

OBSERVATION
ET PROSPECTIVE

CONSEIL
ET EXPERTISE
TECHNIQUE

COOPÉRATION
ET ANIMATION

# Vie de l'association

Le 25 mars 2022, le conseil d'administration s'est réuni pour prendre connaissance du panorama des activités 2021 de l'agence et déléguer à la présidente et à la trésorière l'arrêt des comptes 2021. Le programme partenarial prévisionnel 2022 et le budget prévisionnel 2022 ont été votés. Une discussion a permis de définir des actions prioritaires en ligne avec le projet d'agence AUAT2030. François Chollet a été désigné comme élu référent de l'observatoire partenarial de l'environnement.
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 2022, a approuvé le rapport d'activités et les comptes de l'année 2021. Elle a approuvé le contrat d'engagement républicain, pris connaissance des projets autour du 50e anniversaire de l'agence et de l'organisation à Toulouse de la 43e rencontre nationale des agences d'urbanisme.
Cette assemblée a également été l'occasion d'un échange autour d'une synthèse de 50 années d'observation du territoire toulousain.

Le conseil d'administration s'est de nouveau réuni le 28 septembre 2022 pour approuver la révision du programme de travail annuel et du budget 2022 puis désigner un élu référent pour la démarche prospective l'autreDemain en la personne de Thomas Fromentin. Des informations sur le programme de la 43e rencontre de la Fnau et sur la loi 3DS ont également été partagées.

**10 675** jours consacrés aux études

### Répartition par grandes missions

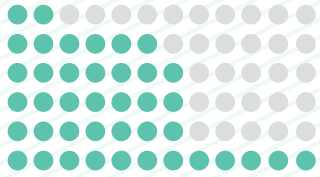

**4 %** Prospective
**14 %** Projet urbain
**17 %** Données et observation
**17 %** Réseaux, communication, 43e rencontre
**18 %** Programmation et politiques publiques
**30 %** Planification

### Provenance des subventions et cotisations

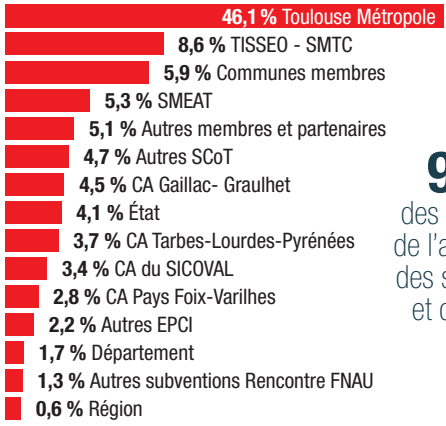

**46,1 %** Toulouse Métropole
**8,6 %** TISSEO - SMTC
**5,9 %** Communes membres
**5,3 %** SMEAT
**5,1 %** Autres membres et partenaires
**4,7 %** Autres SCoT
**4,5 %** CA Gaillac- Graulhet
**4,1 %** État
**3,7 %** CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées
**3,4 %** CA du SICOVAL
**2,8 %** CA Pays Foix-Varilhes
**2,2 %** Autres EPCI
**1,7 %** Département
**1,3 %** Autres subventions Rencontre FNAU
**0,6 %** Région

**97 %** des ressources de l'agence sont des subventions et cotisations

### Charges de l'agence

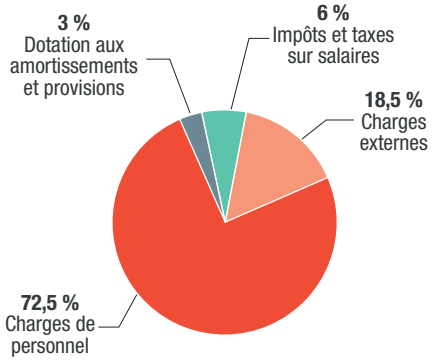

**3 %** Dotation aux amortissements et provisions
**6 %** Impôts et taxes sur salaires
**18,5 %** Charges externes
**72,5 %** Charges de personnel

# Vie de l'agence

## Dispositifs internes

Cette année encore, l'agence continue de faire preuve d'innovation sur le plan interne.
Le dispositif **Lab'AU**, mis en œuvre pour définir de nouveaux processus, méthodes et outils de travail, a permis d'établir un diagnostic sur l'usage des réunions hybrides et de proposer des axes d'amélioration.

Les ateliers **Allons+loin** ont permis d'approfondir des aspects méthodologiques ou transversaux sur les métiers de l'agence, de partager des analyses territoriales et d'assurer la cohérence des études. Les participants se sont penchés sur des méthodes pour accompagner les collectivités en matière de logistique, et se sont questionnés sur la nécessité d'harmoniser des méthodes communes dans le cadre de diagnostics des SCoT.

Les **matinales Flash** réunissant les équipes moins d'une heure tous les 15 jours ont rythmé le partage d'informations internes. 20 éditions ont placé la focale sur près de 40 projets portés par les différents pôles de l'agence. Éléments de méthode, de satisfaction ou de difficultés, connaissance des territoires et de leurs contextes ont chaque fois favorisé une communication transversale.

## Instances informelles

Le **comité stratégique partenarial** de l'agence s'est réuni le 27 janvier 2022 pour partager largement le projet d'agence AUAT2030 et les enjeux de la rencontre nationale des agences d'urbanisme à Toulouse. Ce comité a lui-même rassemblé le comité d'orientation de la revue *BelvedeR*, l'assemblée générale de l'agence, le comité experts, le comité technique partenarial, les maires des communes membres, l'assemblée générale et la conférence des directions de l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse.

Le **comité d'orientation** de la revue *BelvedeR* a été également mobilisé le 3 février pour engager la réalisation du numéro 10 à paraître, en lien avec le thème de la rencontre nationale des agences d'urbanisme. Le 2 décembre, ce même comité a choisi les thèmes des deux numéros de 2023 : le numéro 11 de la revue portera sur la ville, terrain de sport ; le numéro 12 traitera de la décarbonation des territoires.

Le **comité restreint** de l'agence s'est quant à lui réuni à deux occasions : le 10 juin et le 8 septembre.

## Dialogue social

Des négociations se sont déroulées à la suite de la dénonciation de l'accord d'entreprise et de celui sur le compte épargne-temps, en vue de l'approbation de nouveaux accords en 2023.
Le groupe de travail sur la prévention des risques professionnels a travaillé sur les risques psycho-sociaux : l'analyse d'une enquête interne sur ce sujet a permis de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels.

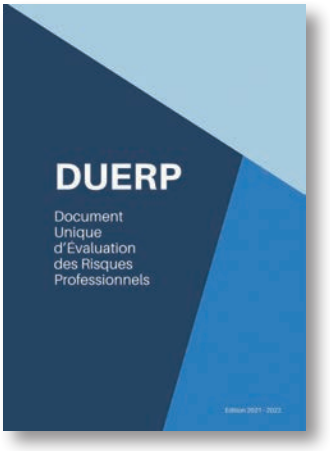

## 2e place au challenge « Allons-Y À Vélo »

Cette année encore, l'agence a participé au challenge inter-entreprises **« Allons-Y À Vélo »** organisé par les associations 2 Pieds 2 Roues et la Maison du Vélo. Les entreprises participantes devaient comptabiliser, durant une semaine, le nombre de cyclistes et de kilomètres parcourus. Résultat pour l'AUAT : 60 % des salariés se sont rendus au travail à vélo, accédant ainsi à la deuxième place du classement parmi les entreprises de moins de 100 salariés.

## Sensibilisation des salariés aux défis du changement climatique

La **Fresque du Climat** a animé une partie du séminaire interne de l'agence en juin 2022.
Par groupes de 8 et à l'aide de salariés animateurs préalablement formés, les équipes devaient ordonner des cartes issues du rapport du GIEC et les mettre en relation à l'aide de flèches. Des cartes sur lesquelles on pouvait retrouver « hausse des températures », « fonte des glaces » ou encore « perturbation du cycle de l'eau », et qui permettent de prendre conscience des relations de cause à effet entre les activités humaines et le changement climatique.
À la fin de l'exercice, les participants ont pu partager leurs visions et compréhensions de la fresque et réfléchir à des solutions individuelles et collectives.

# ÉVÉNEMENTS

## Les 50 ans de l'agence

L'AUAT a célébré son 50e anniversaire en produisant, au fil de 2022, une série de témoignages de personnes représentatives d'une époque et de manières de penser les territoires. Élus de l'aire toulousaine, techniciens de collectivités et salariés de l'AUAT ont ainsi évoqué les changements des modes de faire ces 50 dernières années, avec l'illustration de projets, emblématiques ou singuliers.

Dans une approche prospective, la parole a aussi été donnée aux étudiants d'aujourd'hui. En cours de formation en architecture, en géographie, en aménagement des territoires ou encore en économie ou sociologie, ils contribueront au développement des territoires dont ils seront les citoyens, les techniciens, voire les élus.

Le 6 septembre, l'agence a réuni ses équipes d'hier et d'aujourd'hui ainsi que ses membres et partenaires autour de plusieurs temps d'échanges et de moments de convivialité. Des salariés présents dès la création de l'agence en 1972, mais aussi d'autres qui l'ont quittée plus récemment ont répondu à l'appel pour venir partager leurs expériences de vie à l'agence et s'exprimer sur les différentes manières d'y travailler à travers ces 50 dernières années.

Les 200 participants ont ensuite partagé un temps convivial sur la terrasse du Belvédère. De nombreux représentants d'intercommunalités, des partenaires institutionnels et des universitaires partenaires de l'AUAT ont pris part à ce moment festif après les prises de parole d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, d'Annette Laigneau, présidente de l'AUAT, de Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole et de Georges Méric, président du conseil départemental de Haute-Garonne. Étaient ainsi réunis les EPCI de Toulouse Métropole, Sicoval, Foix-

Varilhes, Gaillac-Graulhet, Grand Ouest Toulousain, Grand Montauban, mais aussi le syndicat mixte de la grande agglomération toulousaine.

Des élus de communes ont aussi pris part aux échanges (Ayguesvives, Blagnac, Castanet-Tolosan, Colomiers, Labège, Launaguet, Pin-Balma, Plaisance-du-Touch, Seilh, Tournefeuille, Vigoulet-Auzil, Villeneuve-Tolosane…) tout comme d'autres membres et partenaires de l'AUAT (Tisséo, Insee, EPF du Grand Toulouse, agence d'attractivité de Toulouse Métropole, agence de l'eau Adour-Garonne, DDT 31, Oppidea, Cité de l'espace, Otie, Observer…).

Parmi les élus qui ont marqué ces 50 ans étaient présents le sénateur Claude Raynal ainsi que Pierre Cohen, ancien maire de Toulouse, et Claude Ducert, fondateur du Sicoval.

Une frise retraçant les événements qui ont marqué les 50 ans d'activité de l'agence a été mise à jour pour l'occasion.

Cet anniversaire a également suscité la création d'un ouvrage, en collaboration avec les éditions Privat, *La Petite Histoire du grand bassin toulousain - 50 ans de fabrique de territoire*, écrit par Alexandre Léoty. Ce livre retrace les transformations et mutations urbaines qui ont opéré sur le territoire face à une croissance économique et démographique. Il revient sur un demi-siècle de travail collaboratif et pose la question des futurs à envisager pour Toulouse et les communes périphériques.
Ce livre est disponible en librairie.

# ÉVÉNEMENTS

## 43e rencontre FNAU

**Toulouse a accueilli la 43e rencontre nationale des agences d'urbanisme. Un événement coorganisé par l'AUAT et la Fnau, soutenu par de nombreux partenaires : l'ADEME, la Banque des territoires, RTE, ENEDIS, GRDF, EDF, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.**

Après avoir aidé à « Recomposer la ville » en 1993 et débattu de « La ville négociée » en 2007, cette nouvelle édition toulousaine a réuni autour du thème **« Embarquement immédiat pour le changement »**. Celui-ci a émergé après une consultation de l'ensemble du réseau des agences d'urbanisme, des équipes de l'AUAT et de ses instances de gouvernance.

## 600 participants réunis

L'empilement des crises (climatique, écologique, sanitaire, économique, sociale…), les évolutions des modes de vie et les nouveaux rapports aux territoires ont été au cœur des échanges.
Durant 3 jours, de nombreux débats se sont tenus entre 600 acteurs issus de collectivités territoriales, de l'aménagement du territoire, de l'enseignement et d'agences d'urbanisme. Tous ont dessiné des pistes de trajectoires utiles pour comprendre les changements et aider les territoires à agir.

2 conférences plénières, 12 visites du territoire de l'aire métropolitaine de Toulouse et 11 ateliers ont fait l'objet d'une véritable coopération entre les intervenants. La force du réseau Fnau a donné à voir la diversité des expertises réunies pour le compte des territoires, grâce à l'implication des agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Saint-Omer, Metz, Rennes, Perpignan, Grenoble, Marseille, Lyon, Nantes, Tours, Saint-Nazaire ou encore Lorient. Les intervenants, élus et techniciens des territoires, acteurs du paysage énergétique français et professionnels de l'urbanisme, ont également participé à la réussite de l'événement.

Cette 43e rencontre Fnau a mobilisé la totalité des équipes de l'AUAT. Deux duos ont même assuré — avec brio — l'animation des conférences plénières : Yvan Castera et Léna Neuville, puis Morgane Perset et Yann Cabrol. Depuis la définition du thème à l'organisation des visites, en passant par l'orientation des participants le jour J dans la rue, chacun a contribué à la réussite de l'événement.

## Des grands messages utiles pour demain

Les grands messages de la rencontre ont alimenté les réflexions des instances de gouvernance de l'AUAT dès la fin 2022. Le comité technique partenarial — qui réunit les directeurs de service des membres de l'agence — a ainsi fait émerger plusieurs priorités : accompagner la décarbonation des mobilités, partager un récit commun pour aider à l'acceptabilité des changements dans l'aménagement des territoires, développer les méthodes qualitatives pour mieux appréhender l'évolution des modes de vie.
D'autres préoccupations communes ont été identifiées : la question du modèle territorial, comment établir une stratégie territoriale de long terme ? Dans un registre opérationnel, le modèle économique de la construction de la ville en renouvellement urbain a été évoqué à plusieurs reprises, tout comme des méthodes partagées pour les observatoires rendus obligatoires par la loi Climat et résilience : habitat, foncier, zones d'activités économiques.
Enfin, la question de l'impact social de la transition environnementale a suscité des discussions.

# Organigramme au 1er mars 2023

72 CDI, 6 CDD, 1 CIFRE

## Présidence
**Annette Laigneau**

## Direction générale
**Yann Cabrol**

### Attachée de direction
Marie-Josèphe Bonte

## Direction des études
**Yvan Castera**
**Frédéric Toupin**

## Chargées de mission
Isabelle Boulet
Morgane Perset

## Ressources humaines, moyens généraux et finances
**Nathalie de La Fournière**
Amer Bahsoun
Eliane Chanabé
Michel Duchêne
Patricia Laurine
Jean-Louis Lopez
Sonia Mazuelas
Alice Rambaud

## Communication
**Olivier Gibert**
Marie Aribaut
Frédéric Bastier
Damien Fiorella
Christophe Hahusseau
Fatima Khaldi

## Transition écologique
**Geneviève Bretagne**
Agnès Domingo
Josyan Fabjanczyk
Guillaume Lefèvre
Laurène Pillot
Ophélie Touchard

## Planification territoriale
**Patrice Contart**
Warda Assanelli
Floriane Baud
Jean-Baptiste Baudin
Théo Bésanger
Laurie Combes
Julie Guillet
Anouk Guillonneau
Anthony Lherm
Léna Neuville
Pauline Page
Marina Pinchinat-Loth

## Mobilités
**Marie Bonnifet**
Morgane Aloë
Hélène Brandy
Morgane Dovi
Bastien Fochesato
Quentin Guillaumin
Isabelle Malabirade-Luquet
Stéfan Pons

## Données structurées
**Virginie Choppin**
Gérald Moura
Maxime Reboullet
Vivien Roy

## Cohésion sociale et attractivités
**Sylvain Alasset**
Vincent Ance
Ninon Barreau
Christine Encinas
Claire Gellereau
Maël Jammes
Marie Molinier
Yoan Thyssier
Maxime Tinti

## Projets urbains
**Jérôme Ionesco**
Mireille Astruc
Duy Duc Bui
Faustine Calvet
Adriana Diaz-Paredes
Damien Dupuis
Guillaume Ouallet
Anthonin Pionnier

## Habitat
**Valérie Palacio**
Félix Claude
Raphaëlle Feltrin
Laura Gola-Légeaud
Lucie Hammouti
Florian Havard
José-Luis Sanchez

### Nouveau pôle **Foncier**
**Olivier Salesses**
Sylvain Chapu
Pauline Jolly
Arnaud Mayis
Quentin Salles

# Publications 2022

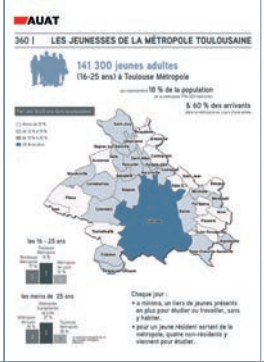

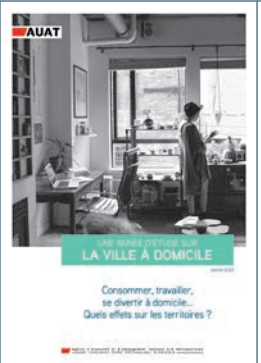


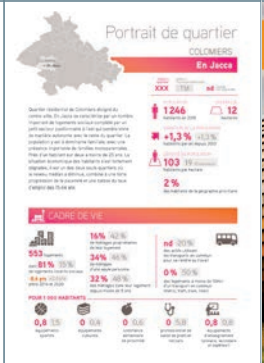

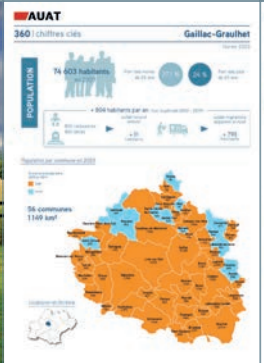


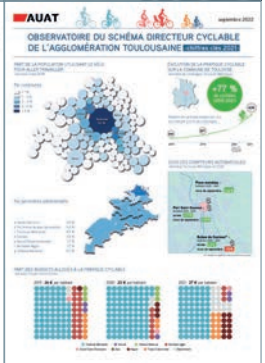

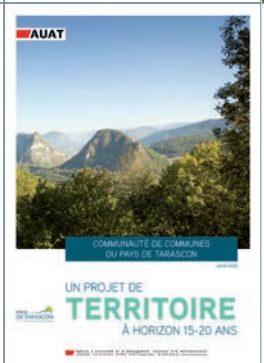

# Réalisations **2022**

**Les projets ont été guidés par les orientations prioritaires du projet d'agence AUAT2030.**

23

37

3
Intégrer la diversité des habitants et de leurs
modes de vie
dans la définition des projets
49

4
Promouvoir les complémentarités territoriales et susciter les
coopérations
59

5
Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un
développement désirable
65

# S'approprier l'objectif zéro artificialisation nette

Le changement de paradigme suscité par la loi Climat et résilience a conduit l'AUAT à amplifier son accompagnement des territoires.

## Nouvelle organisation

En transversalité avec les autres pôles d'expertise de l'agence, un nouveau pôle dédié au foncier a été créé. Il contribue aux missions d'observation et réalise des études de densification, de suivi des consommations d'espace et d'évaluation des besoins lors des exercices de planification, dans le cadre du programme partenarial. En charge du suivi du cadre réglementaire en perpétuelle évolution, ce pôle poursuit les collaborations déjà engagées avec les partenaires régionaux et nationaux de l'AUAT sur la question foncière.

## Travail technique

L'AUAT a multiplié les contributions techniques pour partager son appropriation de la nouvelle nomenclature de classification des surfaces.
À l'échelle nationale, l'agence a participé à une contribution technique de la Fnau sur la consommation d'espace, la nomenclature issue des décrets d'application de la loi Climat et résilience et les outils de mesure. Elle a également pris part à une table ronde sur le thème de l'artificialisation organisée par le pôle ministériel MTE-MTECT, aux côtés de la DGLAN, de l'IGN et de Sparte, la start-up d'État. Au plan régional, l'agence a adressé une note technique à la Région Occitanie, pour la prochaine modification du SRADDET, à propos des enjeux d'échelle de territorialisation, des critères dérogatoires, des outils de mesure de l'artificialisation ou encore de la gouvernance.
L'usage de l'outil OCS GE (Occupation des sols à grande échelle) depuis 2015 a facilité ce travail, mené toutefois avec prudence du fait de l'incertitude réglementaire autour des décrets d'application de la loi. L'OCS GE a néanmoins permis de réaliser des mesures de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour les exercices de planification en cours, avec comme enjeu premier de favoriser leur sécurité juridique.

## Pédagogie

En lien direct avec les techniciens et les élus des collectivités, l'AUAT a participé avec humilité à l'appropriation de la trajectoire ZAN. Outre les décryptages réglementaires réalisés, une animation pédagogique a été imaginée à destination de tous les territoires accompagnés par l'agence. Réunis autour d'une cartographie de territoire fictif, élus et techniciens de collectivités identifient des friches, des secteurs de renouvellement urbain et les possibilités de densification sur la base d'hypothèses d'accueil de population et d'emplois. Se noue alors un dialogue dépassant la simple logique comptable du foncier : les participants territorialisent les besoins et poussent la réflexion sur les enjeux environnementaux, de services de proximité, de transports…

# Favoriser la décarbonation des territoires

L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 concerne bien évidemment les territoires d'intervention de l'agence. En lien avec nos activités d'ingénierie territoriale, d'observation et de prospective, plusieurs actions ont été engagées en 2022 pour accompagner nos membres face au défi de la décarbonation.

## Se doter de nouvelles compétences

L'agence a renforcé ses compétences sur les enjeux de transition écologique et d'énergie avec l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs. Ils contribuent, avec les équipes déjà présentes, au partage de connaissances et d'un même langage au sein de l'agence, pour le compte de l'ensemble des missions menées. Des territoires ont également été accompagnés avec la définition d'indicateurs de suivi des consommations d'énergie, notamment via leurs Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

## Alimenter les réflexions et éclairer les scénarios vers la neutralité carbone

Un colloque a été organisé pour présenter et discuter les scénarios de l'ADEME, de RTE et de NégaWatt permettant d'atteindre la neutralité carbone.
Des infographies ont été produites pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux en la matière. Des retours d'expérience de territoires engagés ont apporté un éclairage à la fois pragmatique et stimulant.
L'agence a aussi entamé une démarche prospective sur les mobilités décarbonées à l'horizon 2050. Elle interpellera l'ensemble des acteurs et autorités de transports pour alimenter un débat sur les moyens d'y parvenir.

## Un projet de Toile de la transition énergétique

Forte de l'expérience partagée par l'agence d'urbanisme de Flandre-Dunkerque en matière de représentation des écosystèmes d'acteurs, l'AUAT a engagé un projet de Toile de la transition énergétique pour l'économie de l'aire d'attraction toulousaine. Outil d'intelligence territoriale et collective, elle vise à représenter les relations entre les acteurs économiques locaux en matière d'énergies. Support innovant pour réunir et faire réfléchir les acteurs du territoire autour de problématiques communes, la Toile de la transition énergétique vise à illustrer le mix énergétique en place et ses possibles évolutions dans une logique de décarbonation.

# 1

# Éclairer les **trajectoires territoriales** et les transformations urbaines

L’agence poursuit ses missions d’observation des dynamiques territoriales en les élargissant à l’échelle de l’aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l’œuvre. Intégrer de nouvelles thématiques en lien avec le foncier et les enjeux sociaux permettra de tenir compte des complexités du fait métropolitain.
La mission de prospective territoriale l’autreDemain continue de se développer pour aider les collectivités à éclairer l’avenir et réduire l’incertitude. L’agence partage des analyses tant thématiques que territoriales sur les transitions à l’œuvre, pour alimenter les réflexions des membres de l’agence, la diffusion des connaissances facilitant la compréhension des défis territoriaux et l’évaluation des projets.
L’agence contribue à l’animation du débat local en mobilisant son réseau national, afin de mettre en perspective les dynamiques de l’aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

# Des données pour comprendre les évolutions à l'œuvre

L'agence met à disposition de ses membres des référentiels labellisés, accessibles et mis à jour régulièrement. Un entrepôt de données structurées est créé pour alimenter les études de l'agence à destination de ses membres. C'est une aide concrète pour assurer le suivi des dynamiques et observer les phénomènes sur les territoires en matière de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements.
Deux nouveaux référentiels ont été intégrés dans notre entrepôt : la base nationale des bâtiments et des données permettant d'évaluer la congestion routière.
Les membres peuvent également s'appuyer sur l'interface de la roue des outils. Celle-ci garantit de pouvoir consulter et exporter des indicateurs croisés et des données territorialisées, à jour. Disponible sur l'espace membres du site internet de l'agence, la roue des outils a été revisitée en 2022. Elle a été présentée à l'occasion d'une masterclass réunissant une quarantaine de participants.

Même affluence quelques semaines plus tard pour découvrir un nouvel outil intégré dans la roue : le Panorama de la performance économique des EPCI. Celui-ci permet de connaître les caractéristiques sociodémographiques, la structure et la dynamique de l'emploi, le potentiel économique de chacune des 164 intercommunalités de la région. Cet outil est aussi utile pour comparer les indicateurs produits pour un territoire, afin de mettre en perspective ses propres informations avec un panel de comparaison adapté.
L'AUAT a fait également partie des bêta-testeurs de l'outil du Cerema « UrbanSIMUL ». Celui-ci permet notamment aux collectivités de consulter les données foncières de leur territoire et de détecter des potentiels de développement.

**3**
**masterclass**
organisées pour les membres de l'AUAT

**Le nouvel espace membres du site de l'AUAT comprend :**

- une partie actualités, pour signaler les évolutions des données mises à disposition et les prochaines conférences d'observatoires ;
- la roue des outils, pour accéder aux bases de données et aux indicateurs thématiques ;
- des ressources, intégrant les présentations et replays des conférences d'observatoires et de masterclass.

# Une matinale Trajectoires qui réunit toujours plus

**Visionnez les replays de Trajectoires 2022**

La deuxième édition de la matinale des observatoires de l'AUAT a réuni près de 150 participants, soit deux fois plus qu'en 2021. Représentants de communes, d'intercommunalités, de bureaux d'études et du monde de la recherche ont pu participer à 8 visioconférences de 20 minutes animées par les équipes de l'AUAT.

Mobilité, économie, environnement, logement, gestion de l'eau, foncier, évolution des modes de vie… chaque conférence a été l'occasion de partager des tendances à l'œuvre dans l'aire métropolitaine de Toulouse.
Une séquence spéciale a conclu la matinée à l'occasion du 50e anniversaire de l'AUAT. Un récit, illustré de données qualifiées, a permis d'identifier et de détailler trois grands marqueurs de l'évolution du territoire depuis les années 1970 : une démographie croissante, un étalement urbain prononcé et une métropolisation active.

50 ans d'observation du territoire toulousain

# Une nouvelle démarche de prospective territoriale

l'autre Demain ?

L'AUAT a réinventé son approche de la prospective en définissant une feuille de route dans le cadre de la démarche l'autreDemain. Cette démarche vise à aider à la décision les acteurs des territoires.
Parce qu'on ne peut plus penser demain comme hier, 13 salariés ont été formés de manière à apporter une dimension prospective territoriale aux exercices réalisés par l'agence pour ses membres. L'enjeu est d'imaginer des futurs possibles et d'évaluer les marges de manœuvre pour les atteindre, au regard des évolutions à l'œuvre. La finalité est de réduire les incertitudes pour servir l'action.

Trois projets sont d'ores et déjà engagés :
- bâtir une Toile de la transition énergétique, pour représenter les chaînes de dépendance entre producteurs et consommateurs d'énergie dans l'aire d'attraction de Toulouse, tout en illustrant le mix énergétique en place ;
- engager une réflexion sur la décarbonation des mobilités à l'horizon 2050 pour interpeller l'ensemble des acteurs concernés et alimenter un débat sur les moyens d'y parvenir ; ce processus non décisionnel fera émerger des réponses multiples suivant les territoires, les écosystèmes en place, les usages ou encore les mécanismes de gouvernance existants ;
- préparer un séminaire sur le télétravail.

# BelvedeR saisit les variations autour du changement

En écho à l'Embarquement immédiat pour le changement de l'édition 2022 de la rencontre nationale des agences d'urbanisme, le 10e numéro de *BelvedeR* interroge l'habitabilité de la métropole toulousaine et de son périurbain, les dynamiques des villes petites et moyennes de son aire métropolitaine. Quatre contributions s'appuient sur les travaux des équipes des programmes de recherche-action POPSU Métropoles et Territoires. Ce numéro s'intéresse aux nouvelles modalités de fabrique de la ville et d'aménagement des territoires, aux évolutions des modes de vie, de consommation, d'habiter, de travail. Autant de manifestations du changement (et bien d'autres) à l'échelle de ce grand bassin toulousain, autant de révélateurs de tendances lourdes et, à plus grande échelle, autant de « variations autour du changement ».

# Les observatoires de l'AUAT toujours engagés

## Favoriser la territorialisation des scénarios vers la neutralité carbone

L'observatoire partenarial de l'environnement de l'AUAT a présenté et discuté plusieurs scénarios nationaux contrastés visant à atteindre la neutralité carbone en 2050. L'enjeu de leur déclinaison locale a interpellé tous les participants de la conférence.

**Les intervenants :**

**François Camerlynk**, directeur des affaires publiques Occitanie de RTE

**Emmanuel Combet**, ingénieur et économiste à la direction exécutive « prospective et recherche » de l'Ademe

**Juliette Theveniaut**, chargée de mission transition énergétique, syndicat mixte de gestion et d'aménagement du parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

**Axel Dufeu**, chef de service transition énergétique de Toulouse Métropole

**Josyan Fabjanczyk**, chargé de projet énergie-climat à l'AUAT

« La transition énergétique fait partie des grands débats du moment. Dans les territoires, les élus se demandent comment l'appréhender pour engager l'action climat-air-énergie. C'est pourquoi nous avons besoin de comprendre quels possibles sont devant nous, que l'on soit une commune, une intercommunalité ou une région.

**François Chollet**,
élu référent de l'observatoire, vice-président de Toulouse Métropole, chargé de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique.

# Comprendre la méthanisation des eaux usées

L'agence a convié ses membres à visiter l'unité de méthanisation de la station d'épuration de Ginestous-Garonne, à Toulouse. Élus et techniciens territoriaux membres de l'observatoire partenarial de l'environnement ont ainsi pu échanger sur les opportunités offertes par la méthanisation à partir des eaux usées : réduire les émissions de gaz à effet de serre, verdir le mix énergétique, créer des emplois non délocalisables...
Cette station fait émerger une économie circulaire territoriale où les eaux usées deviennent des ressources énergétiques et agronomiques.

# Susciter du partage d'expériences sur le renouvellement urbain

Chaque territoire étant conduit à limiter son étalement urbain, une conférence a été dédiée aux retours d'expérience sur le renouvellement urbain, qu'il soit réalisé dans un tissu résidentiel ou un territoire plus rural. Cette session de l'observatoire partenarial foncier a suscité du débat entre élus. Elle a été également marquée par un bilan du projet « Reconquête des friches en Occitanie ».

### Les intervenants :

**Dominique Fouchier**, élu référent, maire de Tournefeuille, vice-président de Toulouse Métropole chargé de l'aménagement et de la politique foncière

**Jérôme Crampe**, maire de Bordères-sur-l'Échez en Hautes-Pyrénées

**Étienne Florentin**, chef de projet friches de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

**Patrice Contart** et **Virginie Choppin**, respectivement responsables des pôles planification et données de l'AUAT

# Illustrer la nouvelle nomenclature sur les sols artificialisés et non artificialisés

Dans la foulée des premiers décrets d'application de la loi Climat et résilience, l'AUAT a intégré la nouvelle nomenclature des types de surface via l'outil OCS GE (Occupation des sols à grande échelle). Une représentation de la région Occitanie a été diffusée pour illustrer cette nouvelle grille de lecture des sols, essentielle à tous les projets d'urbanisme.

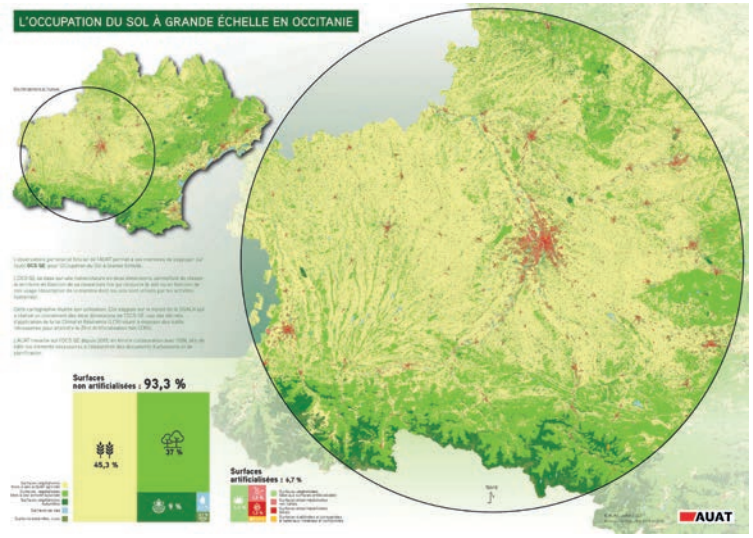


# Scruter l'évolution des grandes surfaces et du commerce

Suivant la tendance nationale, l'observation de l'offre commerciale réalisée en 2022 par l'agence dans l'aire d'attraction de Toulouse confirme une stabilisation du ralentissement observé depuis 2020 pour les grandes surfaces (commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente). Un essor des commerces de proximité, portés par les activités alimentaires, est également à l'œuvre alors que le contexte international et l'inflation requestionnent les stratégies des consommateurs.

## Les intervenants :

**Olivier Arsac**, élu référent de l'observatoire partenarial du commerce et de la consommation de l'AUAT

**Laurent Bertrandias**, professeur de marketing à Toulouse Business School Education

**Yoan Thyssier** et **Christine Encinas**, chargés de projet AUAT

# FOCUS

## 2e édition de l'observatoire des mobilités cyclables

Plus d'aménagements dédiés au vélo et une pratique en augmentation : voilà en substance la tendance, à la hausse, exprimée par la deuxième édition de l'observatoire des mobilités cyclables. Il recense une augmentation des aménagements dédiés au vélo (1 686 km en 2021 contre 1 348 en 2020) et de la pratique cyclable sur la commune de Toulouse (+77 % de cyclistes au niveau des points de comptage entre 2016 et 2021). Les communes de Toulouse, Tournefeuille, Ramonville-Saint-Agne et de Blagnac sont celles où la part des actifs se rendant au travail à vélo est la plus élevée. Ces tendances peuvent s'expliquer par un réel boom de la pratique cyclable depuis la crise Covid-19. Le vélo ne se pratique plus uniquement au centre de Toulouse, mais bien dans les faubourgs et les communes de première couronne.

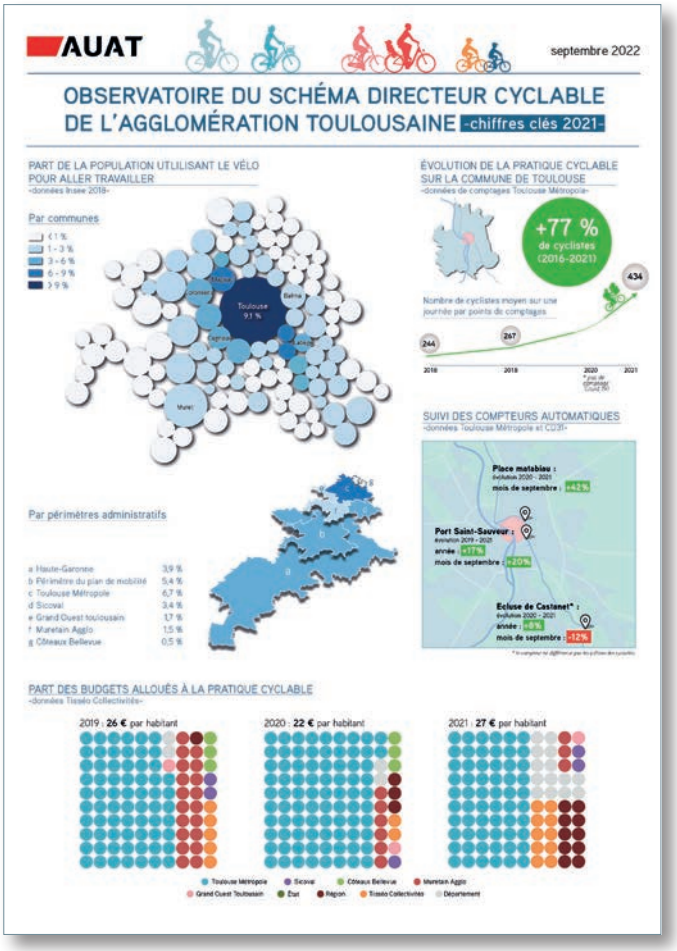

# Analyser la conjoncture économique et les évolutions du marché de l'emploi

L'observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité de l'AUAT a partagé un bilan de l'année économique, émaillé de satisfactions et de difficultés en matière d'activité et d'emploi : difficultés d'approvisionnement, besoins en recrutement, montée des prix, échéance de remboursement des prêts garantis par l'État… Les participants ont mis en commun leurs éléments de connaissance sur l'état de santé de l'économie toulousaine. Ils ont aussi échangé sur les freins à la reprise et d'autres sujets d'interpellation pour le territoire.

## Les intervenants :

**Joseph Carles**, élu référent de l'observatoire de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité de l'AUAT

**Pascal Robert**, responsable du service études de la Banque de France

**Nadège Fantin**, chargée d'études au service études et aménagement du territoire de la CCI Toulouse Haute-Garonne

**Pierre Brossier**, responsable du service statistiques, études et évaluations de Pôle emploi Occitanie

**Sophie Bareille**, chargée de la relation entreprise de l'APEC

**Sylvain Alasset**, responsable du pôle cohésion sociale et attractivités de l'AUAT

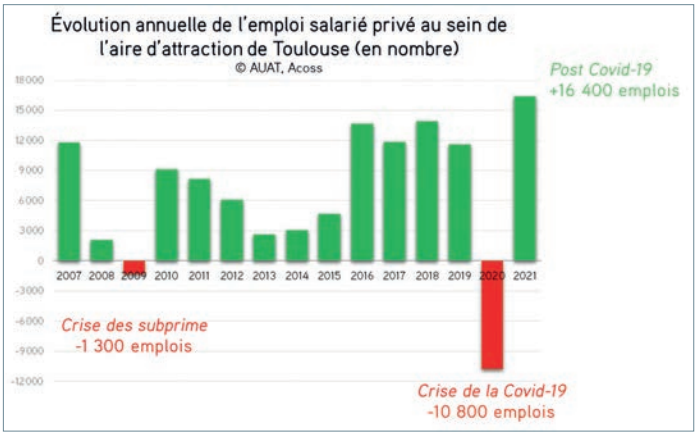

# Connaître le niveau d'internationalisation des capitaux des entreprises toulousaines

L'agence a partagé un état des lieux de l'origine des investisseurs étrangers par nationalité et par secteur, pour comprendre les ressorts de l'attractivité économique du territoire. Dans l'aire d'attraction de Toulouse, un peu plus de 450 établissements employant 30 000 salariés sont détenus par des capitaux étrangers. 320 d'entre eux ont un centre de décision principal situé à l'étranger. Dix représentent à eux seuls plus de 90 % des emplois salariés concernés.

# Suivre l'évolution de la construction et des ventes immobilières

L'AUAT a réuni ses membres afin de partager les tendances à l'œuvre dans le secteur de la construction et sur les marchés immobiliers neufs et anciens dans le grand bassin toulousain.
Les résultats 2021 ont montré une stagnation du nombre d'autorisations de construire à l'échelle de l'aire d'attraction. Ce constat masque une baisse des autorisations dans la métropole toulousaine, parallèlement à une montée en volume du nombre d'autorisations sur les territoires de sa périphérie (Muretain, Grand Ouest Toulousain, Frontonnais, Sicoval…), alors que les prix des logements neufs et anciens continuent d'augmenter.

Des focus sur les aires d'attraction d'Albi, Montauban, Gaillac, Pamiers, Foix, Auch et Tarbes ont également alimenté les discussions.

### Les intervenants :

**Philippe Guyot**, élu référent de l'observatoire partenarial de l'habitat, maire de Plaisance-du-Touch

**Mélanie Baillot**, ADIL Haute-Garonne.

**Henri Chesnelong**, chambre interdépartementale des notaires

**Laëtitia Vidal**, l'ObserveR de l'immobilier toulousain

**Valérie Palacio**, responsable du pôle habitat

**Félix Claude** et **José-Luis Sanchez**, chargés de projets à l'AUAT

# FOCUS

## Évaluer les impacts de la location de meublés de tourisme à Toulouse et Albi

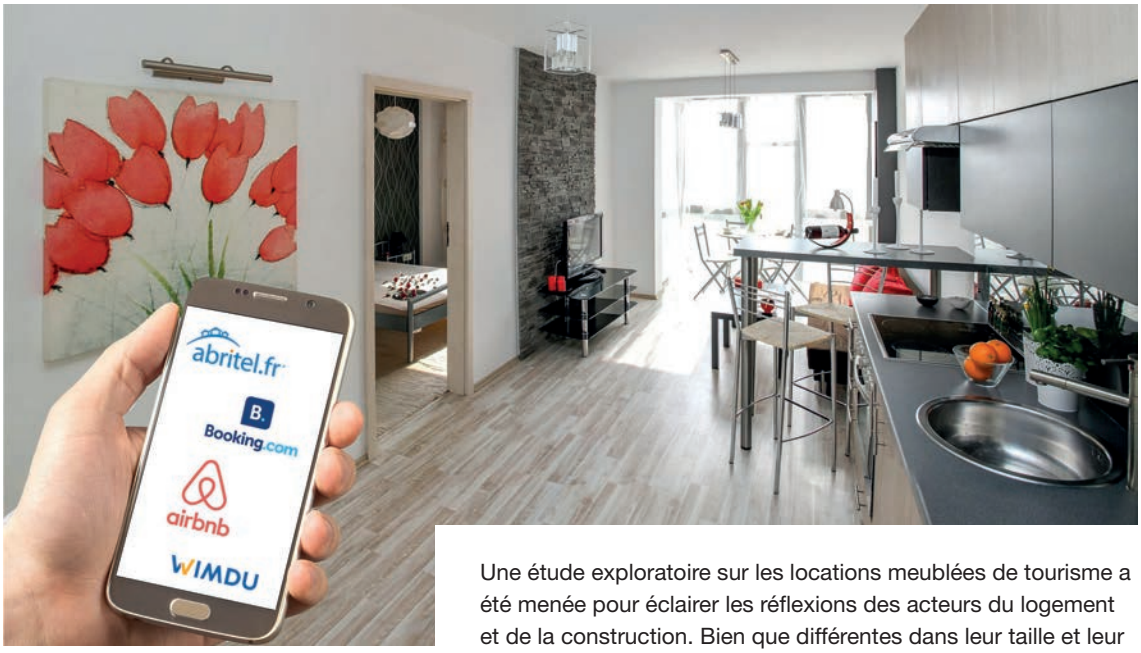


Une étude exploratoire sur les locations meublées de tourisme a été menée pour éclairer les réflexions des acteurs du logement et de la construction. Bien que différentes dans leur taille et leur composition sociodémographique, Toulouse et Albi ont connu un développement considérable de ce type d'offre de location.

Outre des analyses sur la localisation de l'offre et les types de meublés de tourisme, l'étude évoque la professionnalisation croissante de cette activité. En 2021, les meublés disponibles à la location plus de 120 jours représentaient 50 % de l'offre à Toulouse et 58 % à Albi. Un tel taux laisse penser que ces logements n'ont pas vocation à être loués pendant la seule période estivale et sont donc susceptibles de sortir du marché de la location résidentielle classique.

# Accompagner l'Observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise

L'Otie, qui fêtait ses 20 ans en 2022, s'est une nouvelle fois appuyé sur les contributions techniques de l'AUAT pour mener à bien l'ensemble de ses activités : suivi trimestriel du marché, analyse de l'évolution des transactions et des disponibilités, organisation des points marchés trimestriels et du forum annuel.

# Actualiser l'observatoire local des loyers

Agréée en tant qu'Observatoire local des loyers depuis 2020, l'AUAT a mené l'enquête 2022 en s'appuyant sur la participation de près de 150 administrateurs de biens et 1 200 particuliers (bailleurs ou locataires). Cette édition montre une relative stabilité du loyer de marché médian à 11,6 €/m² à l'échelle de l'agglomération toulousaine (contre 11,5 €/m² en 2021). Toutefois, la forte tension déjà observée l'an dernier dans les zones centrales de Toulouse se confirme en 2022.

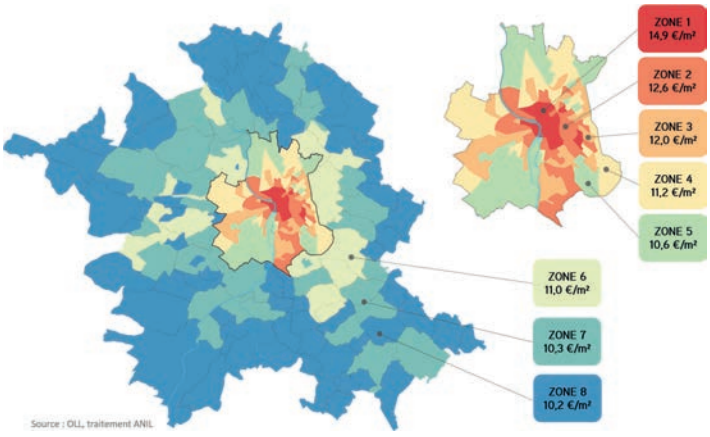


# Suivre les livraisons d'opérations de logements sociaux

L'AUAT a établi un nouveau bilan des financements et livraisons de logements sociaux grâce à l'application « Habiter ». Celle-ci permet de réunir les données fournies par Toulouse Métropole, le Sicoval, les bailleurs sociaux et de la DDT 31. En 2021, Toulouse Métropole a ainsi enregistré les plus faibles volumes de logements sociaux financés depuis 2012, en lien avec le fléchissement général des autorisations de construire.

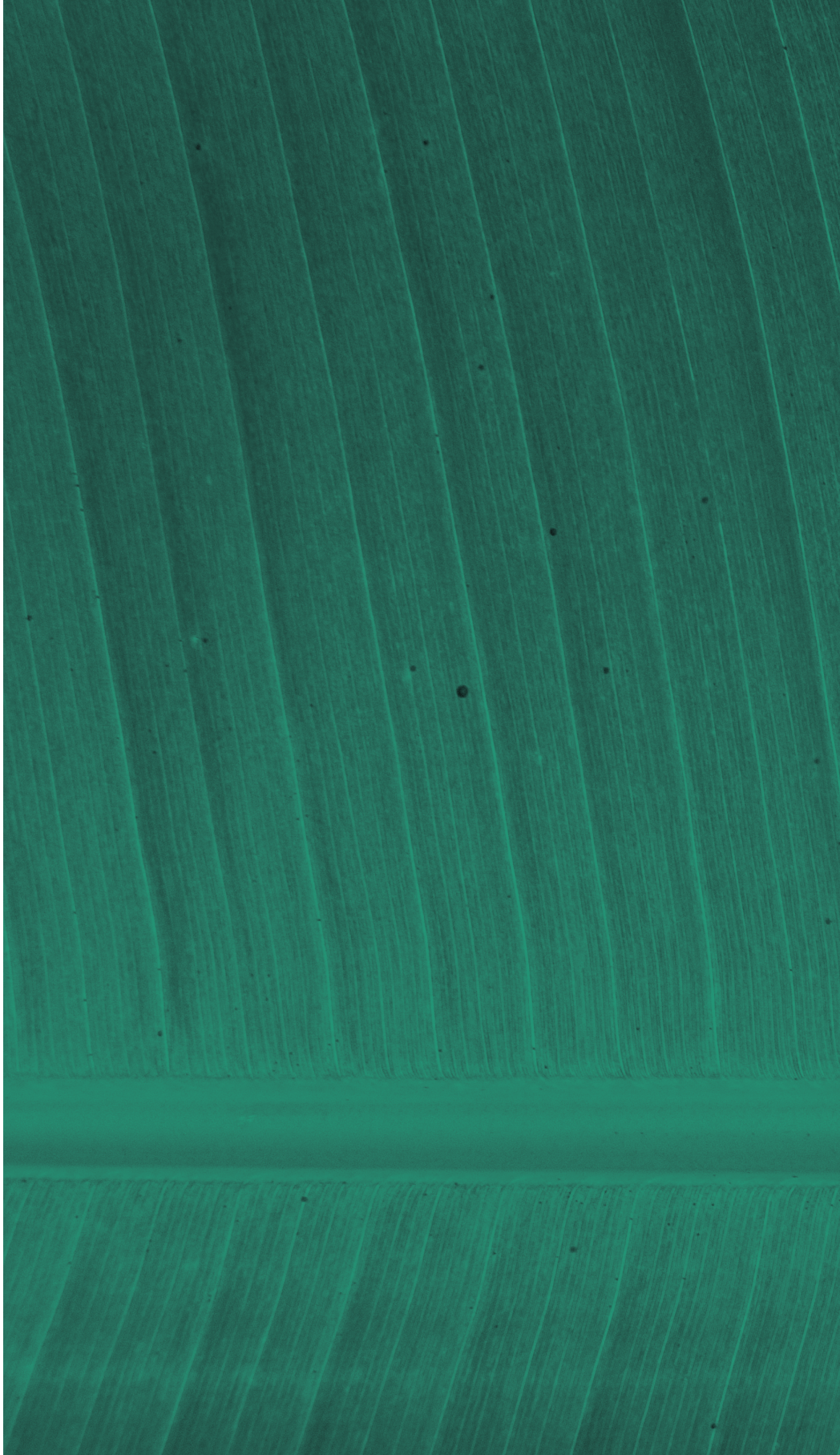

# 2

# Proposer des solutions d'**adaptation climatique** et agir pour des territoires décarbonés

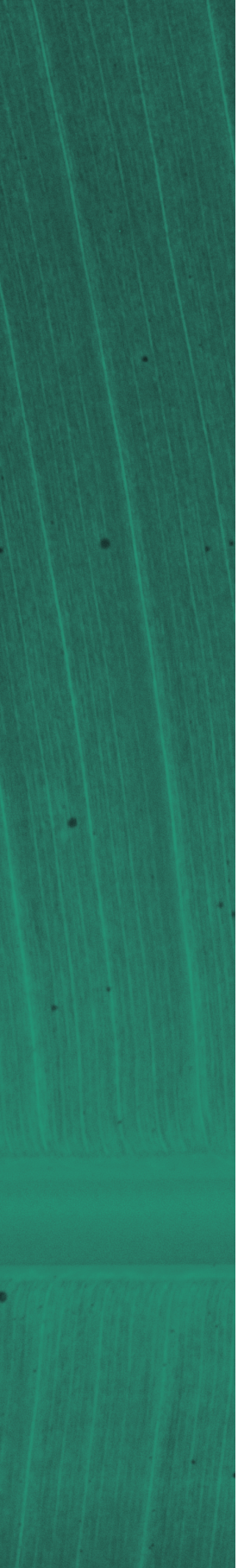

L’agence entend développer une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d’adaptation et d’atténuation climatiques. Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques induites par la ville actuelle, ainsi que l’adaptation des territoires au changement climatique et la prise en compte des risques. L’agence propose des solutions face aux enjeux de décarbonation, en aidant les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les solutions et les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et des outils partagés tant à l’échelle des opérations d’aménagement qu’à celle des EPCI et des SCoT de l’aire métropolitaine toulousaine.

# Réunir l'écosystème régional et partager des solutions

Les agences d'urbanisme de Toulouse, Perpignan et Nîmes (réseau Coll'Oc) ont organisé une conférence autour du thème « Adaptation climatique : tous concernés ». Des représentants d'intercommunalités ont apporté leurs témoignages autour d'Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, déléguée climat. Une centaine de participants d'horizons très variés ont échangé sur des solutions engagées par les territoires pour s'adapter au dérèglement climatique. Conception des projets urbains, planification territoriale… plusieurs analyses ont été livrées par les observatoires des agences d'urbanisme (îlots de chaleur urbains, risques inondations et risques littoraux) et le Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie (RECO).

© S. Baudoin / SMCG

Coll'Oc
Collectif des 3 agences d'urbanisme en Occitanie

## Les intervenants :

**Émilie Barbier**, responsable du pôle planification et aménagement durable du territoire de Nîmes Métropole

**Jean-Paul Billès**, président du syndicat mixte du SCoT Plaine du Roussillon et maire de Pézilla-la-Rivière (66)

**Florence Brutus**, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, déléguée aménagement, cohésion des territoires et ruralité

**Thomas Fromentin**, président de la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes et président du SCoT de la Vallée de l'Ariège

**Stéphane Loda**, vice-président de Perpignan Méditerranée Métropole et maire de Canet-en-Roussillon (66)

**Nathalie Regond-Planas**, vice-présidente de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (66)

**Guillaume Simonet**, coordonnateur du RECO

**Romain Vaillant**, vice-président de Toulouse Métropole en charge de la déclinaison du PCAET dans les communes, maire de Villeneuve-Tolosane (31)

**Équipe AUAT :** Geneviève Bretagne (responsable transition écologique), Yann Cabrol (directeur général), Laurène Pillot (chargée de projets)

**Équipe AURCA :** Romain Artero et Provence Lanzellotti (chargés de mission), Mélanie Bonneau (directrice d'études), Pascal Fourcade (directeur)

**Équipe A'U :** Arnaud Rollet (chargé de missions), Patrice Fournier (directeur)

# Contribuer aux politiques publiques air-énergie-climat

En 2022, l'AUAT conforte son réseau de partenaires autour des acteurs spécialistes des questions énergétiques, climatiques et de qualité de l'air. Accompagnant Toulouse Métropole dans la mise en œuvre de son plan climat-air-énergie territorial, l'AUAT a particulièrement investi la définition d'indicateurs territoriaux de suivi et d'évaluation dans les secteurs du logement et des déplacements.

# Aider les acteurs de projets urbains à activer les bons leviers

Associée à Toulouse Métropole, Oppidea et au LISST et faisant suite au séminaire « Ville et Climat » de 2021, l'agence a organisé et coanimé trois ateliers « Projet urbain & îlot de chaleur urbain ». S'adressant aux équipes opérationnelles impliquées dans la conception et la mise en œuvre de trois projets d'aménagement dans la métropole toulousaine, les ateliers avaient pour principal objectif de faire monter les professionnels en compétence. Chacun a permis une meilleure compréhension du phénomène d'îlot de chaleur urbain et l'approche collective des combinaisons de solutions opérationnelles à privilégier. En 2022, l'AUAT a également participé aux commissions Quartiers Durables Occitanie (QDO) animées par Envirobat.

# Favoriser les transitions territoriales par le paysage

L'AUAT est aux côtés du Sicoval pour élaborer son plan Paysage. S'inscrivant dans un temps long, celui-ci vise à accompagner les transitions écologiques, démographiques, sociétales et économiques à l'œuvre, et à nourrir le projet territorial de la collectivité.

# Donner de l'inspiration pour faire émerger des parcs en ville

Dans la foulée de l'atelier sur la nature en ville organisé lors de la rencontre Fnau, l'AUAT a partagé un *benchmark* sur la création de parcs naturels en milieu urbain. Ce document, accessible sur le site de l'agence, recense une vingtaine d'exemples de parcs créés à l'échelle de grands territoires, de métropoles, d'une commune ou d'un cours d'eau.

# Illustrer par l'exemple l'adaptation des territoires au changement climatique

Le Comité partenarial des praticiens de la planification opérationnelle (C3PO) s'est réuni pour partager plusieurs retours d'expérience inspirants. Représentant des territoires aux 4 coins de France, les intervenants ont présenté comment ils se sont emparés de la question du changement climatique, à l'occasion de projets de SCoT et PLU(i).

### Les intervenants :

**Paul Barouin**, directeur d'études APUR

**Axel Bonnardel**, urbaniste-géographe, atelier transition environnementale, AUPA

**Adeline Perotin**, responsable du pôle urbanisme, syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis (Nord)

**Bénédicte Popin**, directrice du syndicat mixte du SCoT Centre Ardèche

**Warda Assanelli**, chargée de projets en planification et **Geneviève Bretagne**, responsable transition écologique de l'AUAT

# Faire émerger des Grands Parcs dans la métropole toulousaine

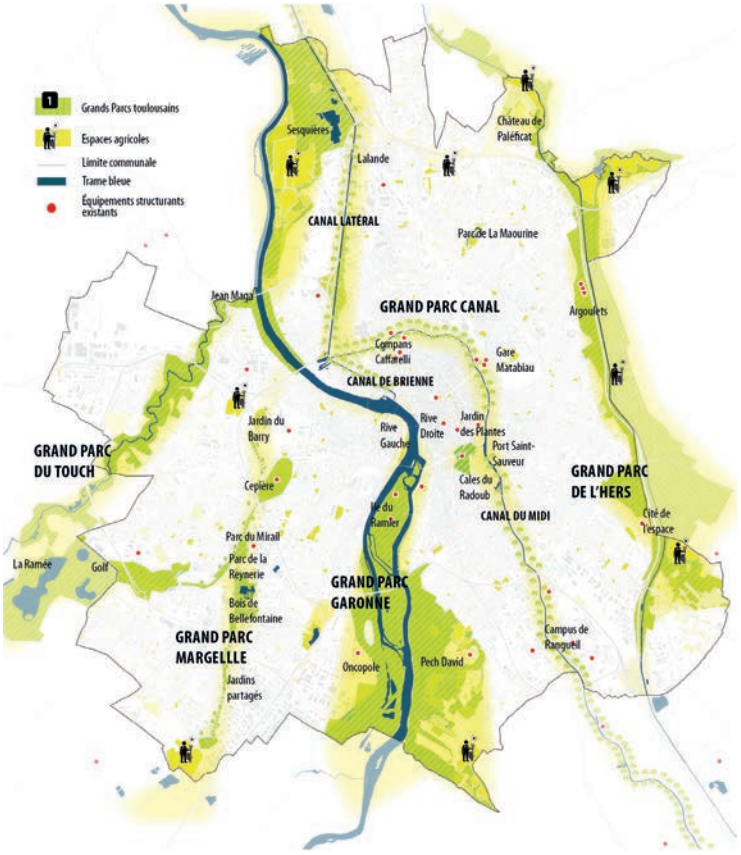


L'agence a poursuivi l'accompagnement des territoires de la métropole toulousaine pour déployer une stratégie de long terme autour de cinq Grands Parcs. Tous répondent aux objectifs majeurs de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique, d'accès des habitants à la nature, dans une logique de sobriété foncière.
Des plans-guides ont été réalisés ou accompagnés par l'agence sur les Grands Parcs Margelle, Hers, Touch et Garonne. Chacun s'attache à réancrer ces espaces dédiés au vivant, dans un souci d'optimisation réciproque avec le tissu urbain auquel ils sont directement reliés.

# Prendre en compte la biodiversité dans les exercices de planification territoriale

L'AUAT a maintenu son implication dans les travaux de l'Agence régionale de biodiversité d'Occitanie, pour participer à la rédaction d'un cahier des charges type permettant de prendre en compte et d'intégrer la biodiversité dans les exercices de planification territoriale. Dans cette dynamique, un projet de convention de partenariat a été initié en 2022 entre l'AUAT, l'AURCA, l'A'U, au titre du réseau Coll'oC, et l'ARB Occitanie.
La finalisation de ce projet est prévue en 2023.

# Recenser et diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'eau

L'observatoire de la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement a pris son envol en 2022. Créé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, il recense une trentaine de projets sur un site internet dédié pour inspirer par l'exemple les collectivités et les aménageurs. Réaménagements de chemins, de sites, de quartiers et autres exemples de désimperméabilisation de sols sont à chaque fois illustrés et documentés de façon pratique. Cet observatoire prendra une nouvelle dimension en 2023 en associant les agences d'urbanisme de Pau-Bayonne et de Bordeaux, en lien avec le réseau des délégations locales de l'agence de l'eau du Grand Sud-Ouest.

https://amenagement-eau-sudouest.org

# Soutenir la mutation de friches en Occitanie

L'agence a maintenu son implication dans l'opération « Reconquête des friches en Occitanie ». Elle a contribué à l'analyse des candidatures des collectivités pour faire émerger des solutions de reconversion de bâtis délaissés.

# Encourager la cohérence urbanisme - transports

**L'agence s'est une nouvelle fois attachée à encourager les porteurs de politiques publiques à décloisonner les projets d'urbanisme et de transports : réalisation d'études d'évaluation, mise à disposition d'outils, soutien à la définition de politiques et animation de projets réunissant une multiplicité d'acteurs.**

## Favoriser l'usage de la ligne 1 du tramway toulousain

L'AUAT poursuit l'étude sur l'accessibilité de la première ligne de tramway de l'agglomération toulousaine. Son implication vise à proposer des actions et des outils en vue de favoriser le report modal vers le tramway, se traduisant par l'analyse fine, parcelle par parcelle, de l'évolution de la densité et des mesures en faveur de l'accessibilité piétonne.

© Alamy Stock Photo

# Recenser les bonnes pratiques pour soutenir le déploiement de la marche

Un guide des bonnes pratiques pour développer une culture de la marche dans les territoires de l'agglomération toulousaine a été élaboré en lien avec la déclinaison du programme d'actions du Schéma directeur piéton de Tisséo Collectivités. Ce travail partenarial se présente sous la forme de 24 fiches pratiques dans l'objectif de mieux appréhender la marche, de décrire des leviers pour la promouvoir et la développer et de susciter l'envie de se déplacer à pied. Ce guide sera valorisé en 2023.

© Bernard Aïach

# Préparer la nouvelle enquête ménages-déplacements

La nouvelle enquête ménages-déplacements, appelée dorénavant EMC2, est en cours d'administration sur une partie de l'aire urbaine toulousaine depuis octobre 2022. L'AUAT a participé à la préparation de l'enquête, notamment à la définition du périmètre, à la connaissance des secteurs de tirage et au choix des questions locales.

# Évaluer le réseau des bus Linéo de l'agglomération toulousaine

L'AUAT a mené une évaluation du réseau des lignes Linéo dans l'agglomération toulousaine. Ont été croisés les potentiels de demande de déplacements actuels et futurs et les potentiels de rabattement en modes actifs ainsi que les performances de circulation.

# Contribuer aux plans de mobilité employeur

En 2022, le diagnostic de chacune des 19 zones d'activités identifiées dans la grande agglomération toulousaine a été actualisé (accessibilité tous modes, localisation et description des activités, localisation des équipements publics, des commerces…). Ce projet vise à nourrir les diagnostics de Tisséo Collectivités réalisés lors des plans de mobilité employeur.

© Jean-Luc Thomas

# Favoriser l'adaptation des transports en commun (TC) selon la demande

L'indicateur permettant d'identifier le potentiel de demande de déplacements captable pour les réseaux de transport en commun sur l'agglomération toulousaine a été actualisé, et un indice de connectivité aux réseaux de TC a été élaboré. L'objectif est d'identifier les secteurs où l'offre de transport en commun pourrait être adaptée au regard du potentiel de demande et, à l'inverse, ceux qui pourraient faire l'objet d'une intensification urbaine en lien avec leur qualité de desserte en TC.

# Élaborer un Plan territorial des mobilités décarbonées

L'agence a accompagné les réflexions sur le schéma des mobilités décarbonées du Sicoval grâce à la mise en place d'une concertation : atelier de travail élus, élaboration de questionnaires pour la priorisation des actions et pour la mobilité inclusive. La structure du document a également été consolidée.

# Renouveler le modèle multimodal de déplacements

L'agence a accompagné les membres du partenariat Camino-T© dans la définition et la conception du nouveau modèle multimodal de déplacements de l'agglomération toulousaine, en lien avec la prochaine enquête ménages-déplacements (EMC2).
Ce projet permettra de prendre en compte les nouveaux comportements, mais également potentiellement de nouvelles fonctionnalités.

# Changer de regard sur le stationnement

Pour encourager l'optimisation, la mutualisation et la mutation des espaces de stationnement, l'agence a développé une nouvelle approche méthodologique à destination de tous les territoires. Celle-ci associe d'une part le recensement statistique et géographique de l'offre de stationnement et, d'autre part, une étude *in situ* des usages et modes de vie.

# 3

# Intégrer la diversité des habitants et de leurs **modes de vie** dans la définition des projets

L’agence prend en compte l’évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers du territoire pour renouveler l’analyse préalable à la définition des projets de ses membres. Elle développe pour cela des approches qualitatives et prend en compte des signaux faibles. Cette démarche permet à l’agence de proposer des projets permettant à tous les publics de mieux vivre ensemble. L’expertise en coconstruction des projets, avant et pendant leur élaboration, sera renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités, de la commune à l’échelle régionale en passant par les EPCI et les SCoT.

# FOCUS

## Décrypter les évolutions démographiques et sociales

Une analyse de 10 années d'évolution de la démographie a permis de rendre compte d'une croissance toujours soutenue pour l'aire d'attraction de Toulouse. Avec +201 800 habitants depuis 2008, soit 18 300 habitants de plus par an, l'aire d'attraction de Toulouse se positionne à la 5e place des aires les plus peuplées de France, derrière celles de Paris, Lyon, Marseille - Aix-en-Provence et Lille. Si ces évolutions au long cours paraissent dessiner une trajectoire imperturbable, les comportements des ménages semblent néanmoins s'ajuster sous l'effet des crises combinées, remodelant les dynamiques infraterritoriales.

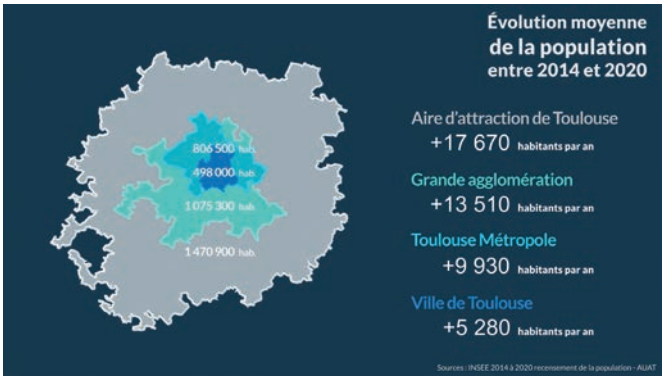

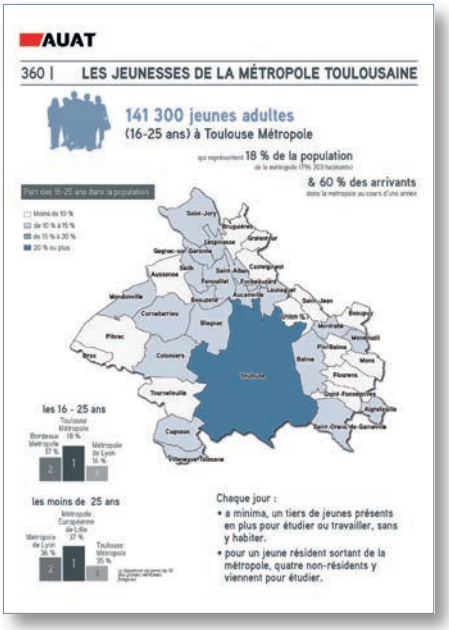


Le CCAS de la ville de Toulouse a été accompagné dans ses réflexions sur les besoins sociaux et les publics fragilisés à travers la réactualisation de l'analyse des besoins sociaux. Une étude sur les jeunesses toulousaines et leur niveau d'exposition à la crise, intégrée au programme EJEM (être jeune en métropole), a également été réalisée au titre de l'observatoire des vulnérabilités sociales.

# Interroger les pratiques de mobilité dans le périurbain

Dans le cadre de l'observatoire des mobilités du partenariat Camino-T©, l'agence a animé une conférence sur la mobilité en territoires périurbains. Comprendre la réalité des habitants, identifier les enjeux sociaux, économiques, politiques et dessiner des solutions pour demain ont été au cœur des discussions entre représentants des collectivités, autorités organisatrices, universitaires, gestionnaires d'infrastructures et organisateurs de services.

## Les intervenants :

**Jean-Michel Lattes**, élu référent de l'observatoire, président de Tisséo Collectivités

**Lionel Rougé**, maître de conférences, **Jules Gales**, doctorant, et **Robin Puchaczewski**, chercheur, université Toulouse-II-Jean-Jaurès

**Jean Coldefy**, expert mobilité et directeur du programme ATEC ITS 3.0

**Guillaume Ficat-Andrieu**, Ecov

**Élie Guitton**, Institut Paris Région

**Ninon Barreau** et **Bastien Fochesato**, chargés de projets, et **Frédéric Toupin**, directeur des études, AUAT

Un état des lieux des déplacements périurbains dans l'aire d'attraction de Toulouse a pu être partagé : une mine d'informations sur les habitudes de mobilité des habitants et les équipements de transport mis à leur disposition. Les échanges ont permis d'identifier l'importance des déplacements de proximité ou au sein des bassins de vie, loin de l'image réductrice des navetteurs quotidiens. Si la voiture reste le mode de transport principal, on note une progression d'autres usages : covoiturage, vélo, intermodalité avec les parkings-relais...

# L'enquête sur la ville à domicile menée à bien

L'année 2022 a permis de mener à bien la première enquête qualitative engagée pour comprendre les modes de vie et les usages des habitants. Le thème de la ville à domicile a été placé au cœur des réflexions, grâce à des entretiens avec des habitants, des chercheurs et des experts. Quatre degrés d'engagement dans la ville à domicile sont ainsi identifiés, à travers quatre profils : rétif, modéré, éclectique ou adepte, chacun a plus ou moins recours à la dématérialisation des pratiques et réinterroge les usages traditionnels du territoire.

L'enquête détaille également une série d'enjeux pour les logements, les lieux de consommation, de travail et de loisirs. Des pistes pour les politiques publiques en émergent, en 5 points :

- privilégier la qualité de l'expérience pour attirer le consommateur et le travailleur hors de leur domicile,
- lutter contre l'exclusion numérique,
- prendre en compte les rythmes et la malléabilité des lieux,
- organiser le territoire autour de noyaux de proximité pour encourager la pratique de lieux proches du domicile,
- rester attentif aux effets rebonds de la ville à domicile Mod/Us.

« Placer les usages au cœur des politiques publiques est un enjeu essentiel. Cette enquête nous permet de cerner ce qu'est devenu notre domicile, ce lieu où nous vivons et travaillons, consommons et sociabilisons plus que par le passé. Cette enquête nous aide à qualifier des signaux faibles, en complément des études statistiques.

**Gaëtan Cognard**,
élu référent de la démarche d'observation des modes de vie et des usages de l'AUAT, conseiller métropolitain

# Favoriser le dialogue entre acteurs de l'urbanisme et professionnels de santé

L'agence a lancé le programme Urban-ISS PRO dans une initiative portée par le collectif des agences d'urbanisme en Occitanie (Coll'Oc) et l'IFERISS. Financé par l'Agence régionale de santé, il vise à former des acteurs de l'urbanisme opérationnel et des acteurs de santé publique. Objectif : améliorer les pratiques d'aménagement urbain pour un urbanisme plus favorable à la santé de toutes et tous. Ce projet s'organise autour de l'utilisation de la grille Urban-ISS, outil de mise en dialogue et de repérage « santé et inégalités sociales de santé », susceptible d'équiper la 1re étape d'une évaluation d'impact en santé, créé par l'IFERISS et l'AUAT. La première session de formation s'est tenue fin 2022.
Le projet se poursuit jusqu'en 2025.

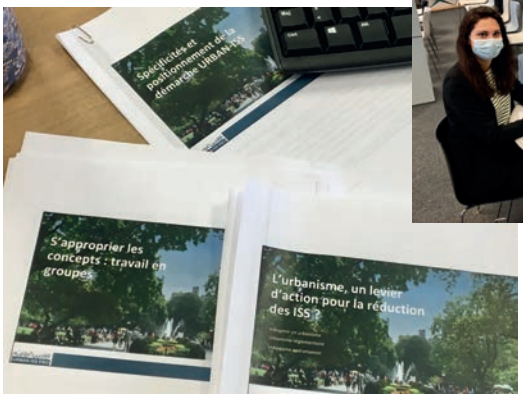

# Redonner du sens à l'espace public en revisitant les cœurs de ville

Pour Beauzelle, Mondonville, Saint-Alban ou Pibrac, mais également Beaupuy, l'agence s'est attachée à croiser les enjeux de mobilité, d'économie mais aussi de valorisation de l'identité patrimoniale ou paysagère tout en s'appuyant sur des démarches de concertation avec les habitants. À ce titre, des ateliers participatifs ont été organisés avec une sociologue de l'agence pour mettre en pratique des outils collaboratifs de partage et d'échanges avec les habitants.

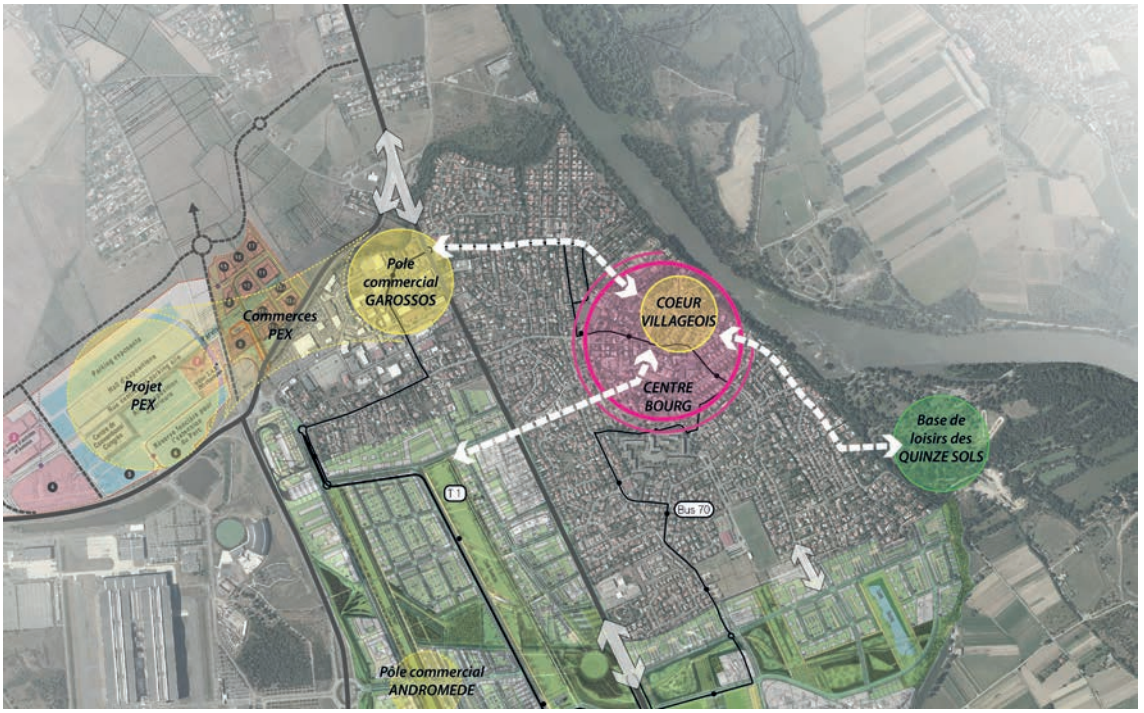

# Évaluer le contrat de ville de Toulouse

Programmé sur la période 2015-2022, le contrat de ville de Toulouse Métropole (quatre communes concernées : Toulouse, Colomiers, Blagnac et Cugnaux) a fait l'objet d'une évaluation finale impliquant l'ensemble des partenaires signataires. Cette évaluation, orchestrée par l'AUAT, se structure autour des trois piliers thématiques que sont l'amélioration du cadre de vie, la création de richesse et le renforcement de la cohésion sociale, auxquels se rajoutent des thématiques transverses : la jeunesse, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, la laïcité-citoyenneté.
D'un point de vue méthodologique, l'évaluation se décompose en 3 volets : un portrait statistique des 16 quartiers prioritaires, une évaluation des actions inscrites dans le contrat de ville, des tables rondes territorialisées.

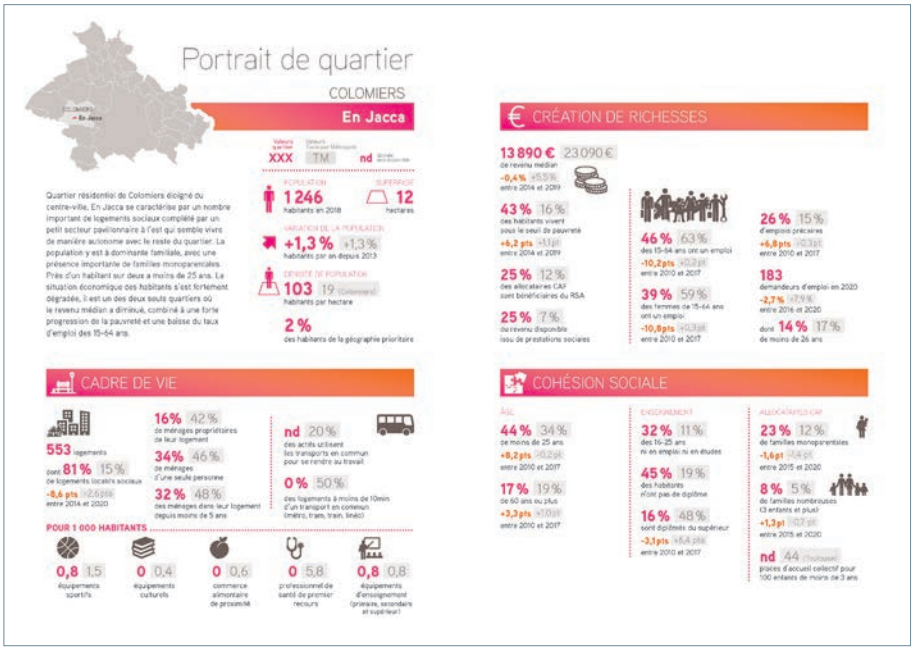

# Définir et évaluer les politiques d'attribution de logements sociaux

Depuis 2017, l'agence accompagne ses membres dans la mise en place et le suivi de leur politique d'attribution des logements sociaux. Objectif : favoriser l'accès au parc locatif social et améliorer les équilibres territoriaux de peuplement. Pour la métropole toulousaine, dont la Convention intercommunale d'attribution a été adoptée en 2019, l'agence produit des analyses sur les ménages demandeurs et attributaires de logements sociaux, ainsi que des indicateurs de suivi sur les fragilités des ménages occupant le parc social.

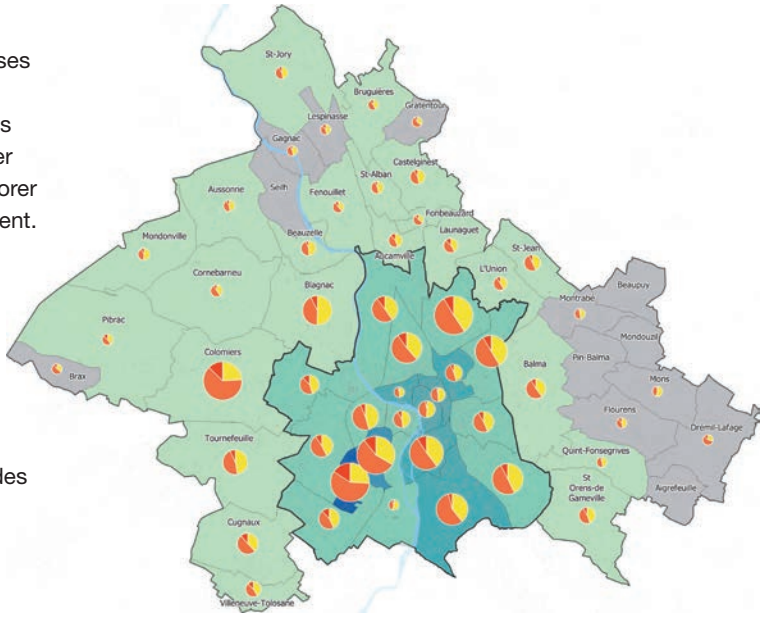


La mission d'assistance apportée au Sicoval se poursuit, elle aussi, depuis 2020. Après un diagnostic portant sur la structure et le fonctionnement du parc locatif social, le document cadre sur les attributions a été adopté par la conférence intercommunale du logement, à l'issue d'une année de concertation sous forme d'ateliers avec l'État, le Département, les communes et les acteurs du logement social (bailleurs sociaux, associations…). L'agence finalise le projet de convention intercommunale d'attribution que le Sicoval signera avec ses partenaires en 2023.

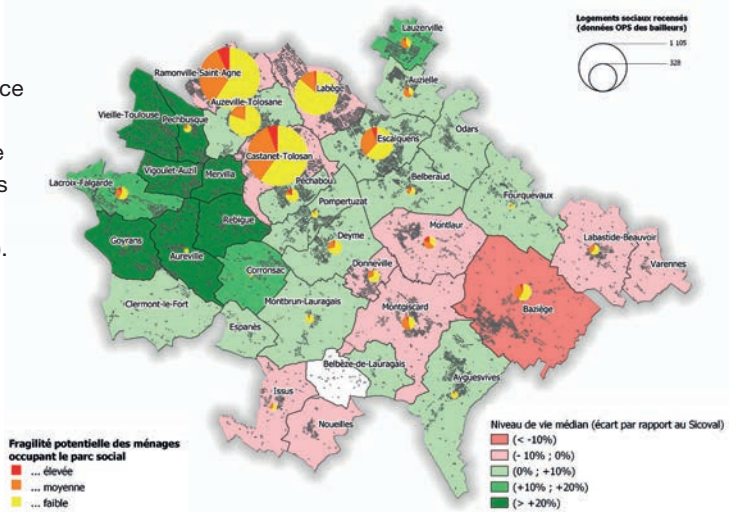

# 4

# Promouvoir les complémentarités territoriales et susciter les **coopérations**

L’agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu’elle accompagne au sein de l’aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales.
Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocités et les complémentarités à développer.
Par son partenariat public qui rassemble l’ensemble des acteurs institutionnels, l’agence constitue un espace d’échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

# Un nouvel élan pour l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse

En 2022, les onze agglomérations du Dialogue métropolitain de Toulouse ont réaffirmé leur conviction de partager un destin commun dans un nouveau projet de coopération à l'horizon 2026.
Ce nouveau projet, élaboré par l'AUAT, s'appuie sur trois axes : dialoguer, coopérer, fédérer. Il part du postulat d'une nécessaire amplification du dialogue entre agglomérations, dialogue politique et technique, formel et informel. Ce dialogue renforcé est la condition pour créer un cadre propice aux coopérations. Celles-ci reposent sur un enrichissement mutuel via des partages d'expériences et de bonnes pratiques. Elles sont organisées en trois volets : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et la limitation des ressources.
L'addition des forces des membres de l'association permet aussi de porter une parole commune aux échelons supérieurs, qu'il s'agisse de publications appelées « dires métropolitains » ou de réponses communes à appels à manifestation d'intérêt, là où les territoires sont moins légitimes et moins audibles quand ils s'expriment seuls.

L'année 2022 a également été l'aboutissement d'un travail important engagé avec l'université de Toulouse pour mesurer les retombées économiques liées à la présence d'une offre d'enseignement supérieur sur les territoires du Dialogue métropolitain toulousain.  Bien souvent méconnues ou reléguées au second plan, ces retombées territoriales témoignent partout de l'empreinte économique de l'enseignement supérieur.
Au-delà des effets « leviers » sur le tissu économique local, les établissements de l'enseignement supérieur génèrent au global, de par leur activité (fonctionnement et investissement) et la présence des étudiants, plus de 30 000 emplois et des retombées monétaires qui s'élèvent à plus de 2 milliards d'euros annuellement.

# InterSCot : participer au débat sur la réduction de la consommation foncière

L'interSCot du grand bassin toulousain a participé au débat sur l'enjeu de réduction de la consommation foncière. Cette instance de l'AUAT, réunissant les 12 SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine, a permis de partager les principales tendances observées depuis 10 ans à cette échelle. Elle a également rédigé une contribution pour alimenter le débat sur la territorialisation des objectifs fonciers, animé par la conférence des SCoT d'Occitanie, dans le cadre des réflexions portées par la Région Occitanie pour l'élaboration de son SRADDET. Cette contribution a mis l'accent sur la nécessité de changement du modèle territorial à cette échelle, en réponse aux défis de transition climatique qui vont au-delà des attentes de réduction de la consommation foncière.

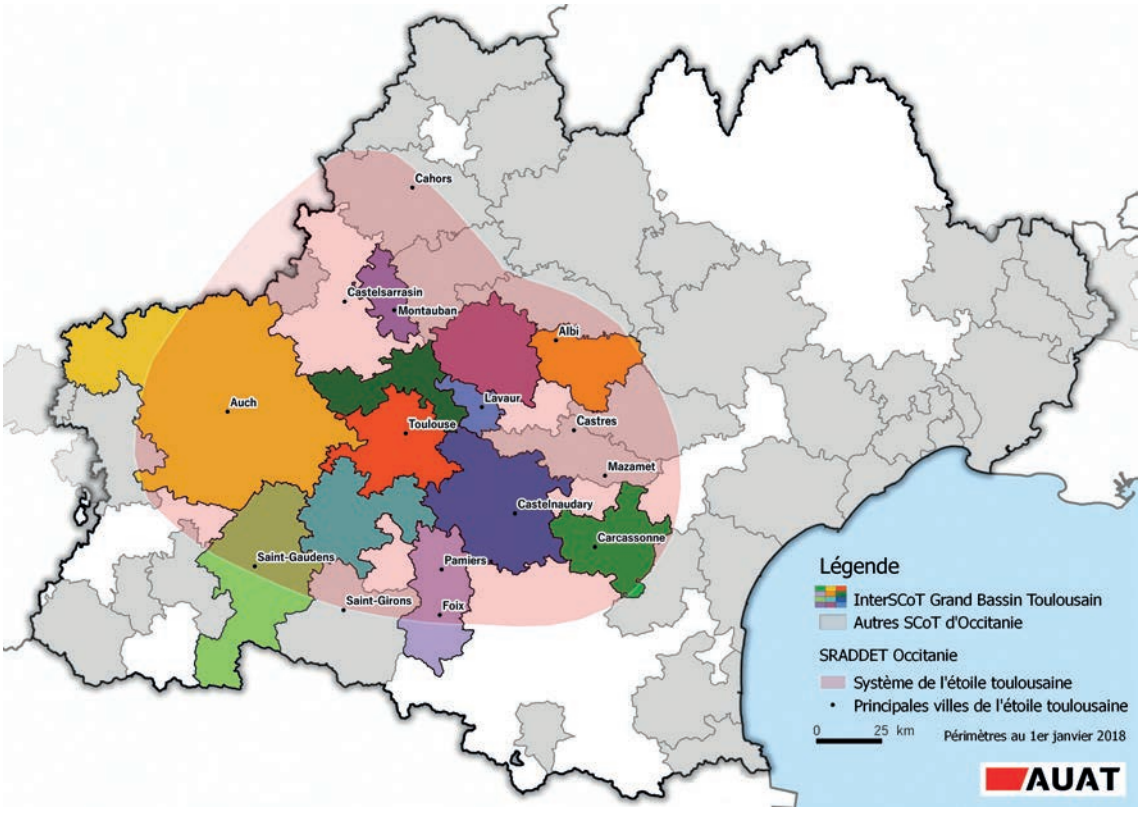

# Contribuer à la territorialisation du ZAN pour le SRADDET

La prochaine modification du SRADDET visant à territorialiser les trajectoires de sobriété foncière, les agences d'urbanisme du réseau Coll'Oc ont capitalisé sur les exercices de planification qu'elles accompagnent pour adresser à la Région Occitanie une note. Celle-ci aborde des questions d'échelle de territorialisation, de critères dérogatoires, d'outils de mesure de l'artificialisation ou encore de gouvernance.

# Participation aux réseaux d'acteurs

- **Journée du CRIG** (conseil régional de l'information géographique) pour partager ses retours d'expérience sur l'utilisation de l'OCS GE.
- **Groupes de travail organisés par OPenIG** : l'organisation de la journée professionnelle sur l'intelligence artificielle, l'occupation du sol, le petit patrimoine…
- **Participation au Futé**, le centre de ressource de la Région Occitanie en matière de questions foncières, pour suivre le groupe de travail sur le ZAN (veille juridique, échanges sur les pratiques).
- **Groupe de travail ERC Occitanie** sur les activités agricoles dans le cadre de la communauté régionale Éviter-Réduire-Compenser Occitanie.

# Faire bénéficier nos territoires de l'expertise du réseau Fnau

Les équipes de l'AUAT ont pris part aux clubs thématiques de la Fnau pour contribuer à la production de connaissances, se former et partager des retours d'expérience. Ces participations ont aussi permis d'enrichir leurs approches pour le compte des projets engagés sur les territoires d'intervention de l'agence. L'AUAT assure également la coanimation du club sur le foncier, aux côtés des agences de Rennes et de Longwy (Lorraine Nord).

# 5

# Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un **développement désirable**

Dans un souci de préservation des ressources, l'agence soutient les objectifs de sobriété foncière. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols…) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet.
Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité.
Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, dans les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales.
L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.

# Accompagner les stratégies d'aménagement

## Projets de territoire

L'agence a mené à bien deux projets de territoire : ces réflexions stratégiques hors cadre réglementaire ont permis à la Communauté de communes du Pays de Tarascon et au Grand Ouest Toulousain de dessiner des trajectoires partagées pour leurs territoires respectifs.

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est également engagée, en sollicitant l'agence pour animer un séminaire d'échanges avec les élus. Celui-ci a permis d'une part d'identifier les nombreux potentiels de l'agglomération (économiques, environnementaux...) et, d'autre part, de communiquer sur les principales transitions auxquelles le territoire est confronté. L'élaboration du projet de territoire devra être finalisée en 2023.

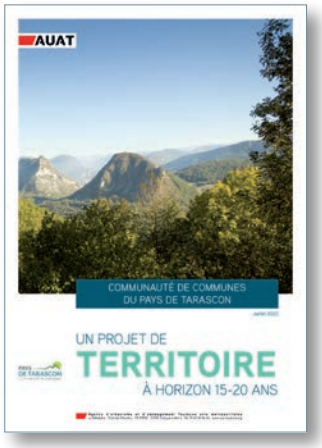


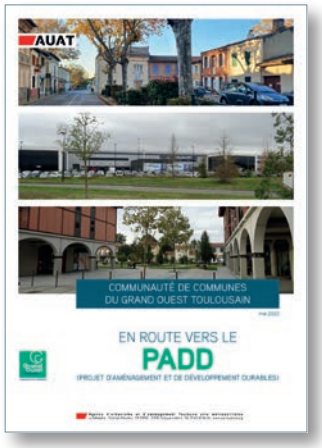

# Schémas de cohérence territoriale (SCoT)

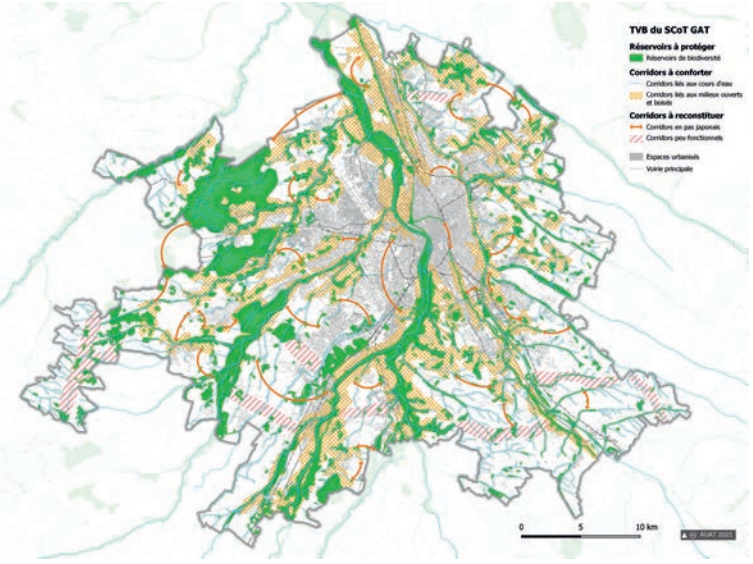

2022 a été marquée par l'arrêt du document du SCoT Gascogne. Après le retour des personnes publiques associées, les réponses à donner par le syndicat du SCoT Gascogne avec l'aide de l'agence, la mise à l'enquête publique jusqu'à la fin de septembre et les mémoires en réponse à la commission d'enquête, le dossier a pu être complété pour préparer l'approbation.

Les travaux du SCoT de la grande agglomération toulousaine ont notamment permis d'organiser le débat d'orientation sur le Projet d'aménagement stratégique, afin de poser le principe d'une nouvelle armature territoriale et introduire les enjeux de réduction de la consommation foncière. Ce débat s'est poursuivi par l'organisation de temps thématiques de réflexion en vue de la rédaction du Document d'orientations et d'objectifs.

Le Projet d'aménagement et de développement durable du SCoT de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a également mobilisé l'agence. Deux séminaires et des réunions sectorielles se sont en outre tenus à Tarbes et Lourdes. Le document sera débattu en conseil communautaire en 2023.

La révision du SCoT de la Vallée de l'Ariège a également débuté. L'année a été consacrée à l'actualisation du diagnostic. En parallèle, l'agence accompagne le syndicat du SCoT dans une réflexion spécifique concernant les enjeux fonciers et les attentes de la loi Climat et résilience. Ce projet a fait l'objet d'un séminaire dédié.

# Programmes locaux de l'habitat (PLH)

En 2021, l'agence a poursuivi sa forte mobilisation sur le champ des politiques locales de l'habitat, en accompagnant cinq collectivités membres dans la définition de leur politique locale de l'habitat dans le cadre de l'élaboration de PLH ou de volets « Habitat » de PLUi-H.

Le projet de PLH de la Communauté de communes des Portes d'Ariège-Pyrénées a été arrêté à l'unanimité en conseil communautaire le 22 septembre 2022, première étape clé de validation du projet dont l'approbation définitive est attendue au 1er semestre 2023.

Les travaux sur le projet de PLH de la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées se sont poursuivis. Le diagnostic territorial a été actualisé, à la suite notamment d'une série de rencontres communales menées au 1er semestre 2022.
Les premières orientations ont été présentées en conférence des maires. Des ateliers thématiques réunissant les acteurs locaux de l'habitat ont favorisé l'émergence de pistes d'actions opérationnelles.

La Communauté d'agglomération du Sicoval s'appuie également sur l'agence pour élaborer son nouveau PLH. Les premiers éléments de diagnostic ont animé des « Ateliers de l'habitat » fin 2022. Ces derniers réunissaient à la fois élus du territoire, partenaires institutionnels, professionnels et associations spécialisées. Les échanges entre ces acteurs ont conforté les enjeux identifiés tout en permettant d'avancer sur la définition de pistes d'actions.

# Plans locaux d'urbanisme intercommunaux-Habitat (PLUi-H)

La communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes a entrepris son projet en réunissant 5 fois les instances de suivi et d'élaboration du PLUi-H, puis en engageant une approche terrain qui a mobilisé l'agence lors de 6 journées pour réunir élus et techniciens à travers les 42 communes du territoire. Un portrait du territoire, partagé en séminaire, s'est accompagné d'un travail en ateliers sur les premiers enjeux du futur PLUi-H.
En fin d'année 2022, les 42 communes de l'agglomération ont été rencontrées individuellement pour expertiser et partager le potentiel de densification des espaces urbanisés. Ces travaux contribuent directement à la réalisation du diagnostic, dont l'élaboration a débuté au second semestre 2022, et préparent le PADD du futur PLUi-H. Un travail spécifique a été effectué en parallèle sur le volet habitat du projet, avec les élus et les acteurs concernés.

La réélaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole a été cadencée tout au long de l'année 2022. Le diagnostic du territoire a été engagé, ainsi que le travail sur les enjeux et la préparation du futur PADD. Conformément aux attendus de la loi Climat et résilience, ce projet s'est accompagné de différents chantiers techniques, dont un permettant de mesurer le potentiel de densification des espaces économiques excluant de fait le prélèvement d'espaces naturels agricoles et forestiers. Cette expertise repose sur 3 composantes : le foncier non bâti (c'est-à-dire ouvert à l'urbanisation et libre d'occupation), le foncier en intensification (optimisation d'unités foncières pour partie bâties) et le foncier en renouvellement urbain (démolition-reconstruction).

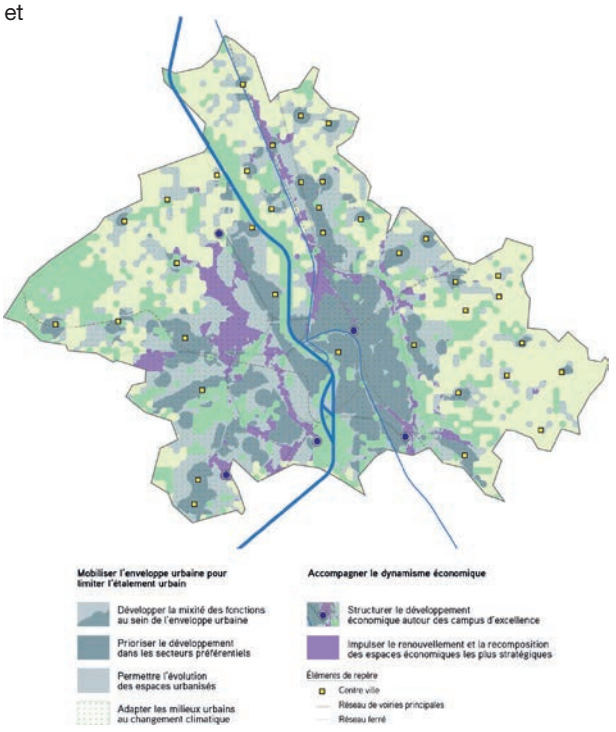

L'année 2022 a été riche pour la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet en engageant le SCoT et le PLUi. En s'appuyant sur l'agence, le diagnostic et sa synthèse pédagogique ont été réalisés. Des analyses fines ont été menées sur le volet foncier, notamment sur la base d'un travail de terrain. Les premiers fondements du Projet d'aménagement stratégique (PAS) ont été posés en confortant les 4 défis du projet d'aménagement communautaire mené en 2020-2021, et en identifiant l'armature territoriale et les secteurs géographiques du SCoT. Les perspectives démographiques et d'emploi à 20 ans ont été initiées, pour être plus finement déclinées en 2023 dans la poursuite du PAS et dans le Document d'orientation et d'objectifs. Pour mener ces travaux, une large animation a été mise en œuvre en 2022 (visites et rencontres individuelles des 56 communes, séminaires, conférence des maires, rencontre des personnes publiques associées, comités de suivi…)

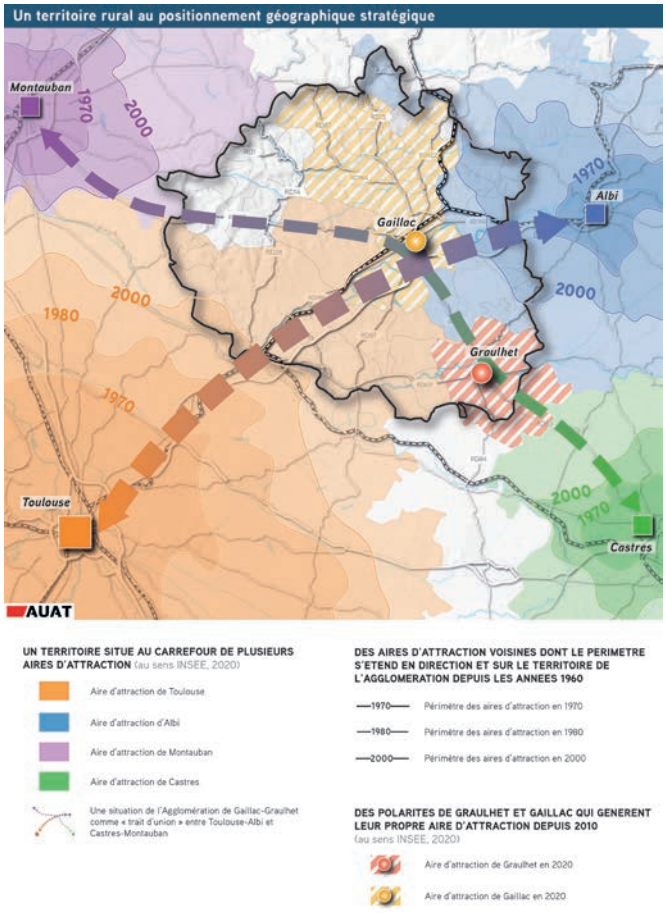


**Le PLU de la commune de Portet-sur-Garonne a été finalisé en 2022.**

# Favoriser un urbanisme plus résilient

Dans la dynamique du programme d'actions de prévention des inondations des 94 communes de l'agglomération toulousaine et porté par Toulouse Métropole, l'AUAT a été une nouvelle fois associée à un groupe de travail spécifique sur la prise en compte partagée des enjeux d'urbanisme résilient, à toutes les échelles de réflexion territoriale. En 2022, l'agence a partagé avec l'ensemble des partenaires des retours d'expérience et des références illustrant l'appropriation et l'innovation de nombreux territoires dans la promotion et la mise en œuvre d'un urbanisme plus résilient face au risque inondation.

# Évaluer le niveau d'occupation et d'obsolescence du parc de bureaux de la métropole toulousaine

Une photographie actualisée du parc de bureaux dans la métropole de Toulouse a été réalisée, avec un inventaire qualitatif permettant une analyse de l'état du bâti et du niveau d'occupation des immeubles. Cette étude s'appuie sur des relevés de terrain et des entretiens auprès des professionnels, et témoigne de l'apparition d'un nouveau genre de bureaux inoccupés du fait des périodes de confinement et d'une pratique étendue du télétravail.

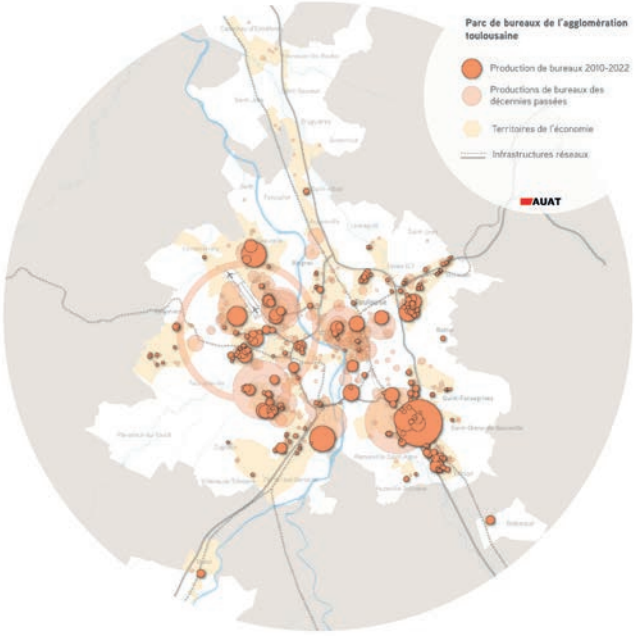


# Accompagner l'évolution de quartiers

L'agence a accompagné la commune de Colomiers en Haute-Garonne pour anticiper l'arrivée de la ligne C du métro toulousain sur le secteur d'entrée de ville de Naurouze.

À Blagnac, une étude a été également menée pour accompagner l'évolution attendue du secteur de Bordebasse, qui sera demain intégralement voué au développement économique.

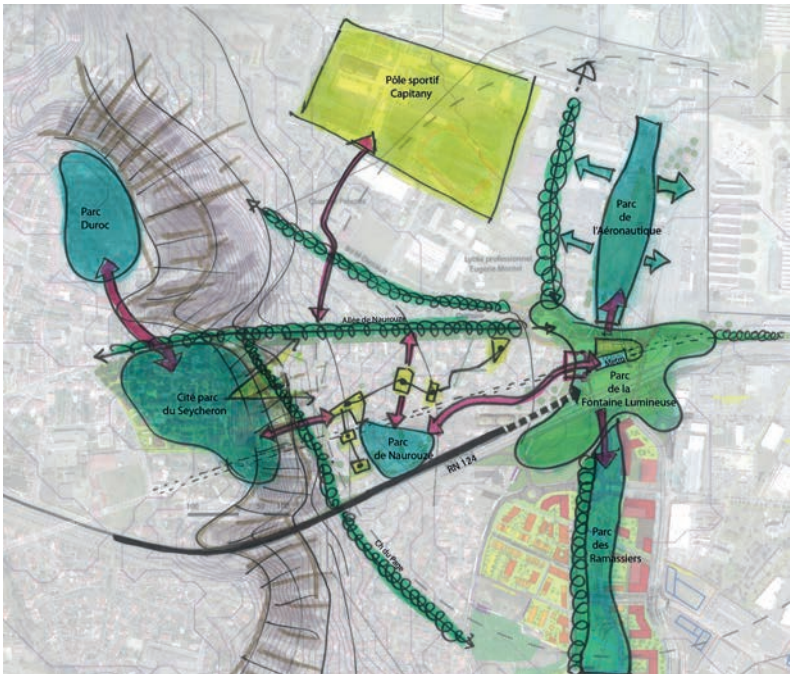

# Requalifier des entrées de ville

L'agence a engagé en 2022 la requalification de l'entrée de ville de Cugnaux, sur l'avenue du Comminges. Deux autres études d'entrées de ville de Toulouse ont également été réalisées : la RM820 au nord, en lien avec la commune d'Aucamville, et la route de Revel RM2 au sud-est, en lien avec la commune de Saint-Orens.

Trois grands objectifs sont visés : l'ambition urbaine et paysagère, l'amélioration du cadre de vie et une hiérarchisation des fonctionnalités selon les axes et leurs séquences, l'apaisement par l'intégration des modes actifs. Cette vaste réflexion sur Toulouse et les communes de première couronne concerne la requalification, à terme, d'une vingtaine d'entrées de ville.

# Aider les communes à maîtriser leur développement

L'agence a poursuivi les projets de plans-guides pour les communes de Cornebarrieu, Seilh et Tournefeuille. Chacun vise à définir les conditions d'évolution des communes et à identifier les territoires d'accueil selon quatre niveaux d'intensité : préserver, accompagner, renouveler, restructurer.
À Aussonne, un projet a également été engagé pour élaborer un document prospectif qui encadre le développement du territoire à court, moyen et long terme.
Villeneuve-Tolosane a fait également l'objet d'une réflexion du type plan-guide avec une forte mobilisation des habitants via une concertation associée.
À Mondonville, le projet de ville a été finalisé en 2022. Il a fait l'objet d'une présentation en réunion publique fin janvier 2023.

L'AUAT a remis à la Ville de Toulouse 6 cahiers qui concrétisent, à l'échelle des quartiers et de la rue, 5 enjeux essentiels pour reconstruire la ville sur elle-même. Complémentaires des documents réglementaires, *Les Cahiers toulousains* ont pour objectif de favoriser l'urbanisme de projet entre acteurs publics et privés. Ils délivrent une grammaire commune pour l'ensemble des services techniques de la Mairie de Toulouse, les aménageurs, les architectes, les promoteurs immobiliers et les habitants.
Ces 6 documents résultent d'un travail collaboratif engagé en 2018 avec un *Manifeste*, poursuivi en 2019 par *Le Projet urbain toulousain*. Plus de 40 sessions de travail ont été organisées avec les services techniques de la Ville entre 2019 et 2022. Les élus de quartiers de chaque secteur ont également été directement associés au projet. Une importante concertation a aussi permis d'impliquer plus d'un millier d'habitants et des associations de quartiers, en collaboration avec l'agence Architecture in vivo.
Désormais entre les mains des élus toulousains, *Les Cahiers* leur donnent des clés pour orienter le renouvellement de la ville, laquelle s'est historiquement construite par l'étalement urbain.

# Des *Cahiers* pour organiser le renouvellement urbain à Toulouse

### 5 enjeux pour des quartiers à l'identité affirmée

Chaque cahier présente l'identité du territoire concerné. Il s'agit du point de départ d'une analyse du vécu présent et du futur souhaité par toutes les parties prenantes, à commencer par les habitants. 5 enjeux sont définis comme essentiels pour orienter le renouvellement urbain jusqu'en 2040, avec comme défi transverse l'atténuation et l'adaptation au changement climatique :

- intégrer les enjeux environnementaux / nature en ville,
- soigner l'espace public / convivialité,
- faciliter les déplacements / mobilité,
- accompagner l'économie / activités,
- valoriser Toulouse / formes urbaines.

### Préserver, accompagner, renouveler, restructurer

L'approche croisée des enjeux donne à la fois du sens et un cap très opérationnel pour intégrer le changement de modèle appelé par l'objectif Zéro artificialisation nette de la loi Climat et résilience. Chaque territoire est qualifié en fonction d'un type de mutabilité. Qu'il soit à préserver, à accompagner, à renouveler ou à restructurer, chaque espace est accompagné de solutions favorisant l'acceptabilité du développement urbain à venir. Sont ainsi créées des interactions entre espaces verts, zones économiques et futurs habitats. L'objectif des *Cahiers* est de relier les Grands Parcs actuels et à venir, et de favoriser la création d'espaces publics dans les lieux accueillant de la population. Ils permettent à celles et ceux qui agissent sur la voirie de savoir qu'ils œuvrent à proximité d'une zone d'activités en développement, du futur Réseau Express Vélo ou sur une liaison interparcs...

**Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine**
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tel. 05 62 26 86 26 - www.aua-toulouse.org